

Scam*

*Société civile des auteurs multimédia

*RAPPORT D'ACTIVITE 2002

Présenté par le délégué général Laurent Duvillier au
Conseil d'Administration du 28 mars 2003

• Le rapport d'activité 2002

sommaire

1	Les chiffres clés de l'activité 2002.....	3
2	les auteurs	4
	les nouveaux membres	
	les auteurs de la Scam	
	la composition du conseil d'administration et des commissions (2002 – 2003)	
3	le répertoire et son exploitation.....	8
	les déclarations	
	la diffusion des œuvres	
4	la gestion des droits	13
	les perceptions en 2002	
	les répartitions brutes en 2002	
	le solde des droits à répartir au 31 décembre 2002	
5	l'action culturelle	30
6	l'action sociale	35
7	les actions professionnelles.....	36
8	la gestion de la Scam	40
	le bilan	
	le compte de gestion	
	l'annexe comptable	
	les mandataires sociaux	
	le poids de la gestion	
	les retenues statutaires	
	annexes	52

1 - les chiffres clés de l'activité 2002

Les auteurs

En 2002, 1 254 nouveaux auteurs associés ainsi que 71 héritiers ont rejoint la Scam, portant le nombre total des membres à 19 032 au 31 décembre 2002.

Les perceptions

La Scam a perçu globalement 52 millions d'euros de droits d'auteur en 2002 pour un montant de 49 millions d'euros en 2001, ce qui représente une augmentation de près de 7%.

Les répartitions

La Scam a assuré la répartition de 46,65 millions d'euros, soit un accroissement de 2% par rapport à 2001, et nous projetons de répartir environ 50 millions en 2003.

La répartition des perceptions des droits de gestion collective a permis de créditer 11 299 auteurs contre 8 434 en 2001, soit 34% de bénéficiaires supplémentaires.

L'action culturelle

Le total des dépenses d'action culturelle s'est élevé à 1 million d'euros, auquel s'ajoutent des frais de gestion imputés au budget général pour un montant d'environ 44 000 euros.

L'action sociale

Sous ses deux aspects, l'un concernant les actions de solidarité, l'autre consistant en une allocation annuelle versée aux auteurs, le montant total pour l'année 2002 s'est élevé à la somme de 332 466 euros. Il était de 247 048 euros pour l'année 2001, ce qui représente une augmentation de 34,5%.

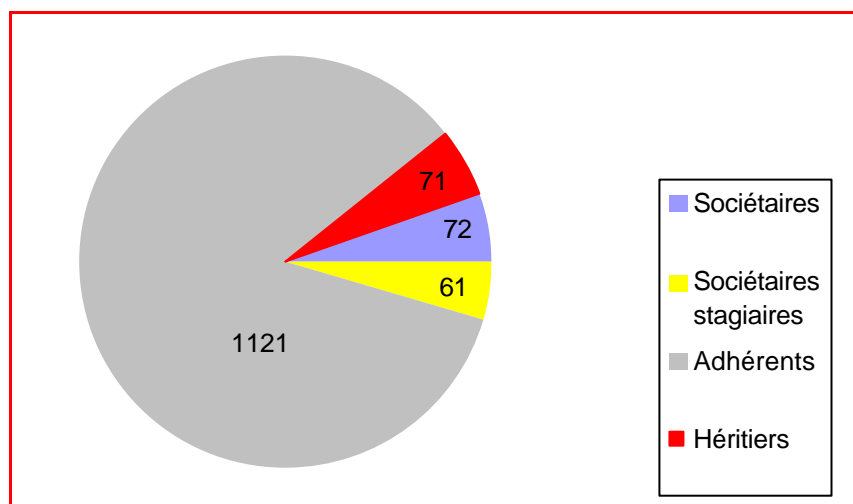
Ces actions de solidarité ont bénéficié à 336 allocataires contre 247 l'année précédente.

2 - les auteurs

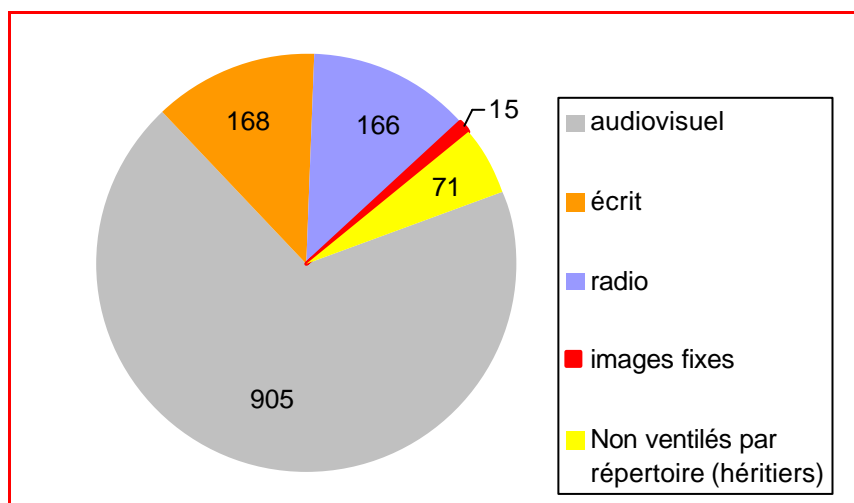
2.1 les nouveaux membres

En 2002, la Scam a accueilli 1 254 nouveaux auteurs associés, dont 126 en Belgique et 42 au Canada, et 71 héritiers.

ventilation des nouveaux membres par qualité :



ventilation des nouveaux membres par répertoire :



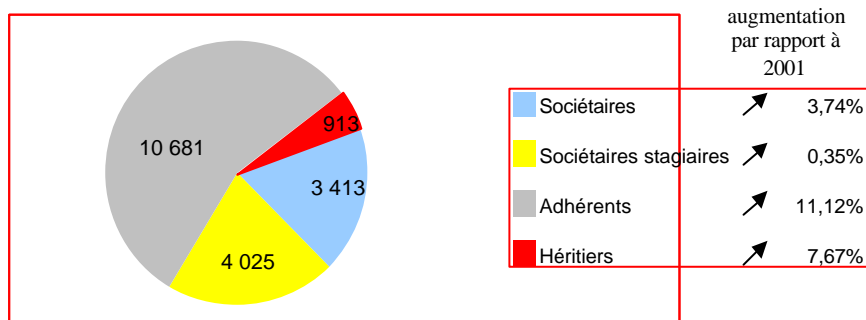
2.2 les auteurs de la Scam

Au 31 décembre 2002, la Scam regroupe 19.032 auteurs, dont 876 en Belgique et 241 au Canada.

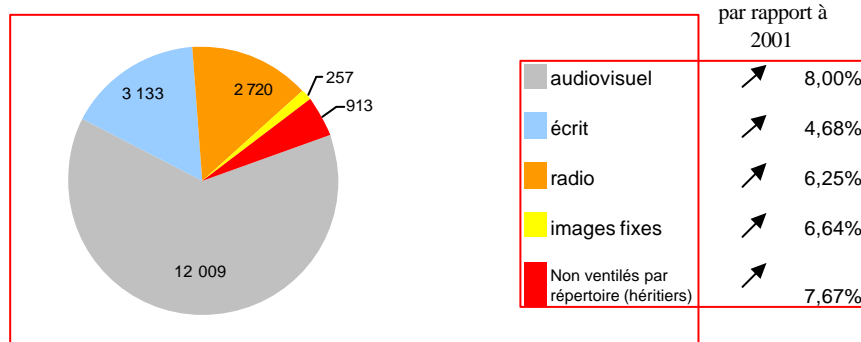
Ce chiffre tient compte des 1.254 nouveaux membres et des décès survenus parmi les auteurs membres en 2002. Les héritiers des auteurs décédés qui n'ont pas encore adhéré à la Scam ne sont pas compris dans ce chiffre.

Qualité Répertoire	Sociétaires	Sociétaires stagiaires	Adhérents	Héritiers	Total	Collège	Total par collège
Audiovisuel	1 529	2 243	8 237		12 009	Télévision	10 942 57,5%
Images fixes	106	74	77		257	Œuvres institutionnelles	554 2,9%
Radio	443	802	1 475		2 720	Œuvres électroniques	513 2,7%
Écrit	1 335	906	892		3 133	Images fixes	257 1,4%
Non ventilés par répertoire (héritiers)				913	913	Radio	2 720 14,3%
Total	3 413	4 025	10 681	913	19 032	Presse	277 1,5%
						Littérature	2 856 15,0%
						Non ventilés	913 4,8%
						Total	19 032 100%

ventilation des membres par qualité :



ventilation des membres par répertoire :



2.3 la composition du conseil d'administration et des commissions (2002 -2003)

le conseil d'administration

Collège des auteurs d'œuvres audiovisuelles :	Robert Bober, Frank Cassenti, François Caillat, Ange Casta, Pierre Dumayet, Michel Follin, Patrick Jeudy, Sylvain Roumette, Alain de Sédouy, Guy Seligmann (président de la Scam), Henri de Turenne.
Collège des auteurs d'œuvres orales ou sonores :	Jacques Fayet, Martine Kaufmann, Emmanuel Laurentin, Emmanuel Moreau.
Collège des auteurs de l'écrit :	Jacques Marseille, Olivier Weber
Collège des auteurs d'œuvres électroniques et informatiques :	Michel Jaffrennou
Collège des œuvres de commande institutionnelle :	Georges Pessis (trésorier)
Collège des auteurs d'images fixes :	Bernard Chenez
Collège des auteurs d'œuvres publiées dans la presse :	Thierry Ledoux
Comité belge de la Scam :	Françoise Wolff

le comité belge (2002-2003)

Collège des auteurs d'œuvres audiovisuelles :	Françoise Wolff (présidente), Rob Rombout (vice-président), Marc Lobet, René Michelems, Manu Riche.
Collège des auteurs d'œuvres orales ou sonores :	Thierry Genicot.
Collège des auteurs de l'écrit :	Caroline Lamarche (vice-présidente), Pascale Fonteneau, Dominique Maes, Jacques Sojcher, Françoise Wuilmart.
Collège des auteurs d'œuvres électroniques et informatiques :	Benoît Peeters.

Les commissions spécialisées

<p>Commission du répertoire audiovisuel :</p>	<p><u>Membres de droit</u> : Robert Bober, Frank Cassenti, François Caillat, Ange Casta, Pierre Dumayet, Michel Follin (président), Patrick Jeudy (vice-président), Sylvain Roumette, Alain de Sédouy, Guy Seligmann, Henri de Turenne.</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Danièle Baudrier, Agnès Bert (vice-présidente), Patrick Benquet, Julie Bertuccelli, Pierre Beuchot, Simone Bitton, Robert Bozzi, Jean Brard, Jean Breschand, Hubert Budor, Hélène Chatelain, Jean-Noël Delamarre, François Ede, Michel Fresnel, Catherine Garanger, Guy Girard, Marianne Gosset, Daniel Isoppo, Danielle Jaeggi, Marie-Josée Lepicard, Cathie Levy, Robert Mugnerot, Michel Pamart, Françoise Prebois, Monique Tosello, Serge Viallet, Xavier Villetard.</p> <p><u>Observateurs</u> : Virginie Guilminot, Gérard Lafont.</p>
<p>Commission du répertoire sonore :</p>	<p><u>Membres de droit</u> : Jacques Fayet, Martine Kaufmann (présidente), Emmanuel Laurentin (vice-président), Emmanuel Moreau</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Violaine Anger, Andréa Cohen, Françoise Estebe, Bertrand Jérôme, José-Manuel Lamarque, Marc Voinchet.</p> <p><u>Consultant</u> : Michel Bichebois</p>
<p>Commission des œuvres institutionnelles et d'entreprise :</p>	<p><u>Membre de droit</u> : Georges Pessis (président).</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Jean-Louis Burési, Patrick Colin, Patrice Desenne, Bernard Dumas, Alain Eteve, Francis Grosjean (vice-président), François Lasaygues, Guy-Louis Mier et Damien Milcent.</p> <p><u>Observateurs</u> : Philippe Brulois, Marie-José Lepicard, Xavier Moehr.</p>
<p>Commission des œuvres électroniques et informatiques :</p>	<p><u>Membres de droit</u> : Michel Jaffrennou (président).</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Eric Bernaud, Laurent Berthollier, Christian Boe, Marie-Laure Bruneau, Patrick Cabouat, Virginie Guilminot (vice-présidente), Lyonel Kouro, Gérard Lafont, Antoine Lantieri, Catherine Nyeki, Yvette Ollier, Victoria Poynder, Denys Prache, Guilhem Pratz, Françoise Romand, Yves Smadja, Stéphane Trois-Carrés, Gabriel Turkieh.</p> <p><u>Observateurs</u> : Jean Brard, Jean-Noël Delamarre.</p>
<p>Commission de l'écrit :</p>	<p><u>Membres de droit</u> : Jacques Marseille (président), Olivier Weber (vice-président).</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Pierre Assouline, Michèle Kahn, Pascal Ory, Benoît Peeters, Michel Serres.</p>
<p>Commission des journalistes :</p>	<p><u>Membre de droit</u> : Thierry Ledoux (président).</p> <p><u>Membres désignés par le Conseil d'Administration</u> : Pierre Bail, Kathy Cohen, Olivier Da Lage, Michel Diard, Alain Goguey, Tristan Malle, Patrick de Sagazan, Christian Wendel (vice-président).</p>
<p>Commission spéciale : en vertu du décret 2001-334 du 17/04/2001</p>	<p><u>Elus en 2001</u> : Guillaume Silberfeld, Charles Brabant, Bertrand Jérôme, Michèle Kahn, Patrick Le Gall, Christian Paureilhe.</p>

3 - le répertoire et son exploitation

3.1 les déclarations

Au cours de l'année 2002, 23 354 nouvelles œuvres audiovisuelles ont été déclarées toutes chaînes confondues, dont 257 en Belgique et 41 au Canada. Celles-ci concernaient essentiellement les années d'exploitation 2001 et 2002.

Il faut toutefois noter que sur les 12 000 déclarations audiovisuelles reçues en 2002 pour l'année d'exploitation 2001, la moitié nous est parvenue après le 31 mars 2002 et la moitié de celles-ci concernait le premier semestre 2001, ce qui représente un délai de plus de neuf mois entre la diffusion de l'œuvre et la déclaration effectuée par les auteurs. Ceci engendre différents problèmes dans la gestion de la répartition des droits, et notamment des retards dans les classements, des réserves importantes sur les perceptions, des difficultés pour raccourcir les délais de répartition.

Au titre de l'année d'exploitation 2001, 991 auteurs ont déclaré des œuvres sonores en 2002, contre 1.107 l'année précédente.

Les œuvres du répertoire de l'écrit correspondent principalement à des lectures à la télévision ou à la radio de textes inédits ou édités. Elles sont donc déclarées en tant qu'œuvres audiovisuelles ou sonores.

Les déclarations d'images fixes portent principalement sur des photographies et des dessins insérés dans des œuvres audiovisuelles (documentaires, journaux ou magazines de télévision) ; elles sont inscrites en tant qu'éléments d'œuvres audiovisuelles.

3.2 la diffusion des oeuvres

La connaissance de l'utilisation des œuvres par les diffuseurs est évidemment la condition première pour effectuer les calculs de répartition. C'est à ce titre que les services de la Scam analysent de façon détaillée les programmes de diffusion afin d'identifier l'ensemble des œuvres audiovisuelles, multimédia, sonores, textuelles et graphiques du répertoire de la société.

Les chiffres qui résultent de cette analyse constituent par ailleurs une source d'information utile sur la politique de programmation des chaînes et, par voie de conséquence, sur le contexte économique dans lequel s'inscrit la création aujourd'hui.

Les chiffres présentés ci-après font apparaître que les œuvres diffusées à la télévision en 2001 correspondent en grande majorité (80 %) à des œuvres de catégories 3, 4 et 5. On constate un taux particulièrement faible de diffusion des œuvres de création sur TF1 et sur M6 en comparaison avec les autres chaînes hertziennes.

Concernant l'exploitation radiophonique pour 2001, on constate peu de changement notable de l'exploitation du répertoire Scam tant par le service public que par le secteur privé. Sur l'ensemble des radios, 84 % du temps d'antenne correspond à des œuvres de catégories 3, 4 et 5. On peut également constater que la part des œuvres de création diffusées à la radio est proche de celle diffusée à la télévision.

N.B.: les chiffres présentés dans les tableaux ci-après, relatifs à l'utilisation du répertoire de la Scam par mode d'exploitation, concernent bien sûr les œuvres radiodiffusées ou télédiffusées ; par ailleurs l'analyse de l'exploitation ne pouvant intervenir qu'après la clôture d'un exercice, les chiffres produits ici et relatifs à l'année de diffusion 2002 constituent des estimations.

exploitation télévisuelle du répertoire de la Scam

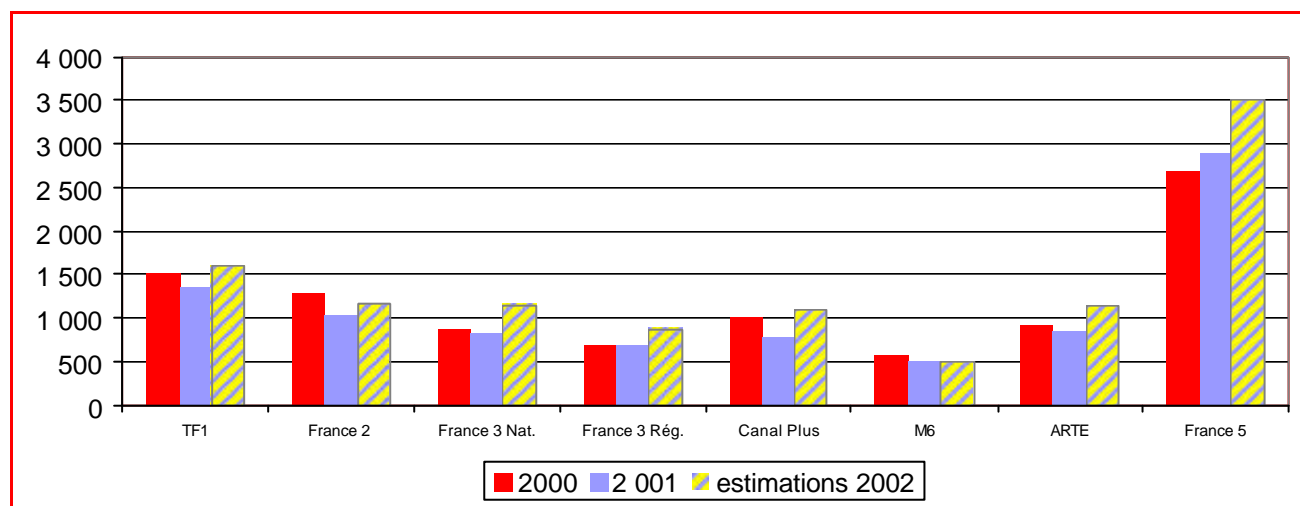
évolution de la diffusion du répertoire de la Scam sur les principales chaînes hertziennes

11 026 heures d'œuvres audiovisuelles du répertoire de la Scam ont été diffusées en 2001 sur les sept chaînes hertziennes, soit une augmentation de 1,58 % par rapport à 2000 en tenant compte des diffusions sur les réseaux numériques de Canal + et de la tranche horaire 14-19h d'Arte.

Si l'on exclut ces nouveaux canaux, l'augmentation de l'exploitation de notre répertoire apparaît plus modérée.

Les estimations de diffusion du répertoire de la Scam pour l'exploitation 2002 s'annoncent, compte tenu de l'analyse déjà effectuée sur le premier semestre et des repérages opérés sur le second semestre, en progression globale pour l'ensemble des chaînes hertziennes.

Présentation des volumes de diffusion du répertoire de la Scam sur les sept chaînes hertziennes : (hors nouveaux canaux)



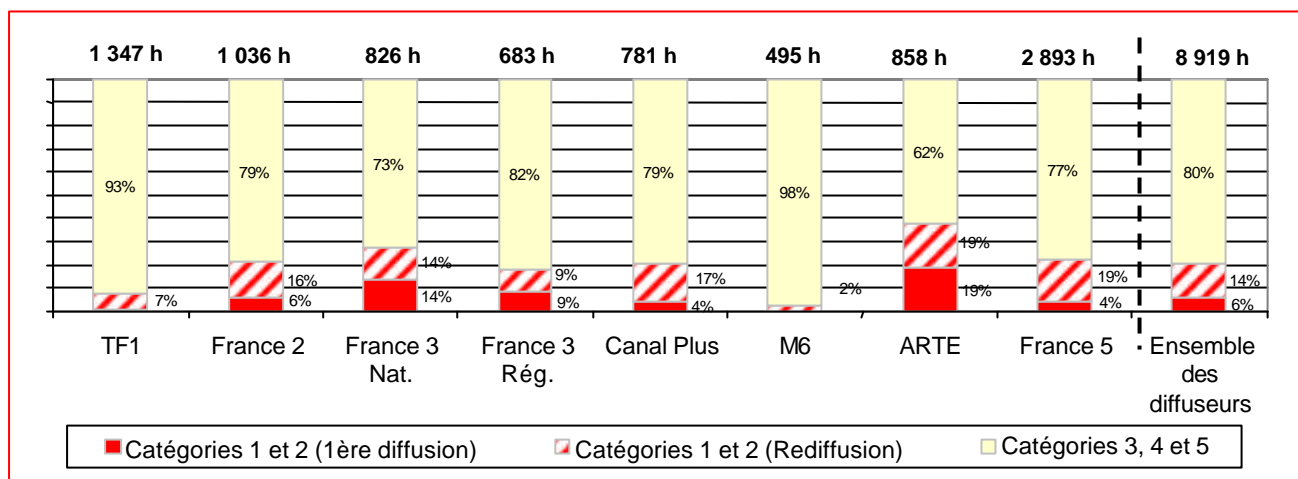
évolution de la diffusion du répertoire de la Scam sur les chaînes thématiques analysées

En 2002, 20 nouvelles chaînes thématiques ont été analysées. Pour les exploitations 2000 et 2001, sur les 40 chaînes thématiques analysées, la diffusion constatée pour 2001 est en hausse de 18,47 % par rapport à 2000 (5 583 heures contre 4 713 heures) et notamment sur Mezzo, Canal Jimmy, Disney Channel, Animaux, la Chaîne Histoire, Teva.

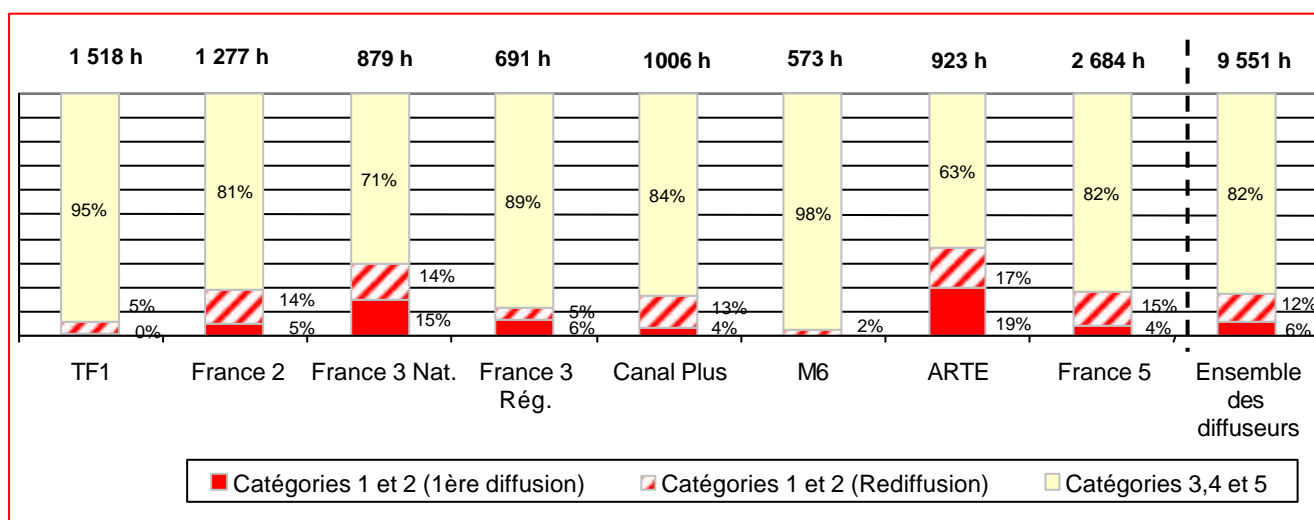
Cette augmentation est due également à une meilleure identification des œuvres diffusées sur ces chaînes grâce, notamment, à l'acquisition de données informatisées des programmes auprès de sociétés spécialisées pour pallier le défaut de fourniture de la part des chaînes.

analyse des diffusions télévisuelles par catégories sur les principales chaînes hertziennes (hors nouveaux canaux)

Œuvres diffusées en 2000



Œuvres diffusées en 2001

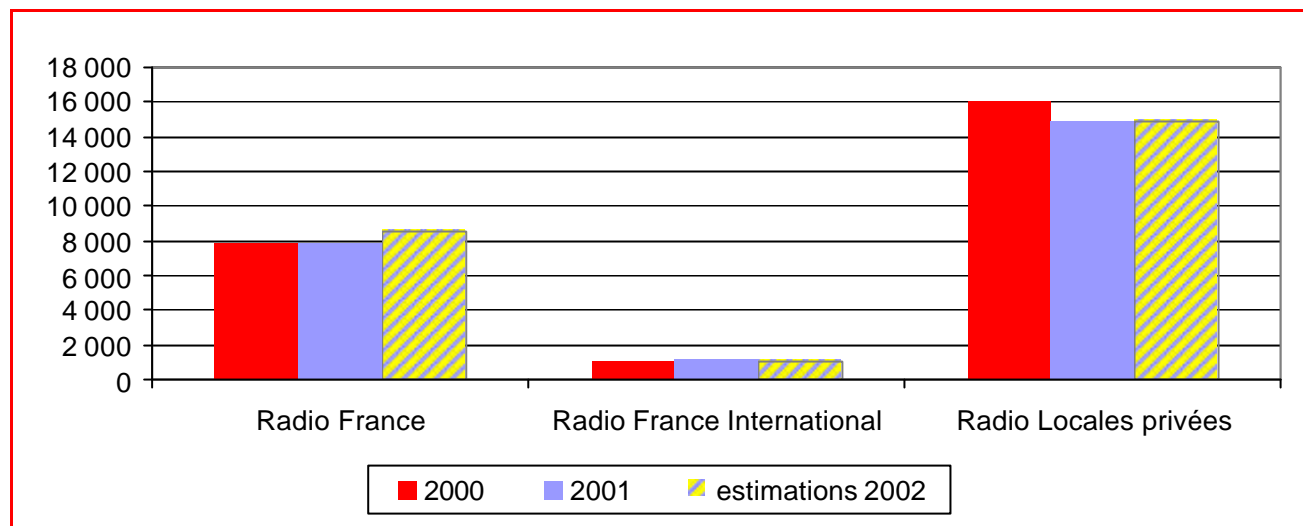


Pour l'exploitation 2001, la proportion des œuvres télévisuelles de catégories 1 et 2 reste stable pour la première diffusion. Les rediffusions de celles-ci diminuent légèrement.

Ceci n'est toutefois pas significatif, certaines déclarations ne nous sont pas encore parvenues ou sont en cours de classement.

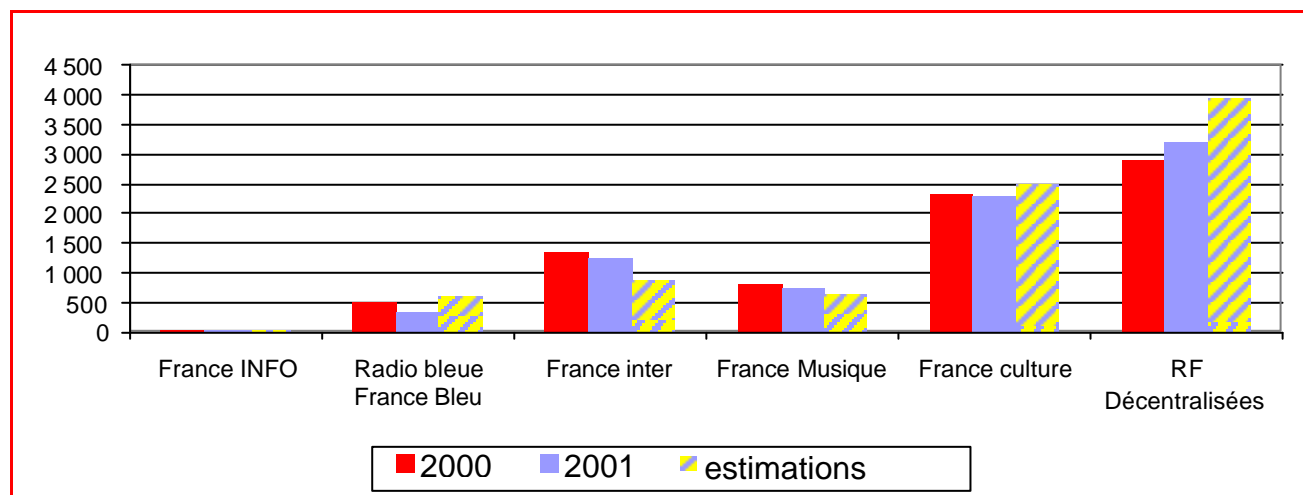
exploitation radiophonique du répertoire de la Scam

évolution globale de la diffusion du répertoire de la Scam par les principaux diffuseurs radiophoniques :



L'exploitation 2001 de notre répertoire par Radio France reste stable. Elle baisse de 7 % sur les Radios Locales Privées.

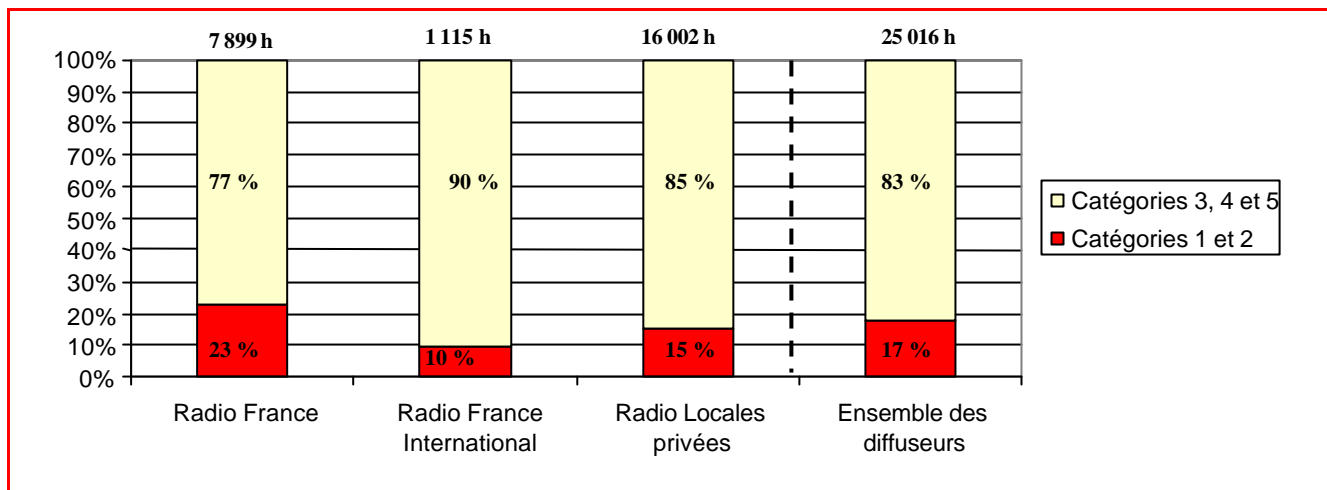
détail de la diffusion du répertoire de la Scam sur les différents canaux de Radio France



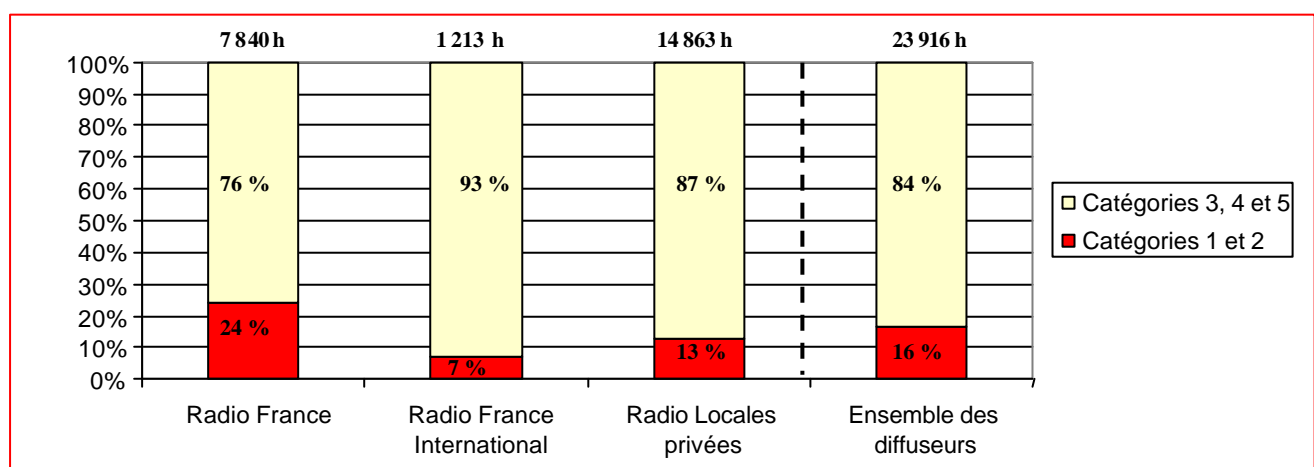
La tendance à la baisse constatée pour les exploitations 2000 se poursuit sur Radio Bleue, France Inter et France Musique. En revanche, sur France Culture, l'exploitation 2001 se maintient au niveau de 2000 et elle augmente sur les décentralisées.

analyse comparative du classement des programmes radiophoniques diffusés en 2000 et 2001

Œuvres diffusées en 2000



Œuvres diffusées en 2001



Pour l'exploitation 2001, la proportion des œuvres radiodiffusées de catégorie 1 et 2 a diminué tant sur Radio France International que sur l'ensemble des Radios Locales Privées. Cette proportion a augmenté de 1 % sur Radio France.

Sur l'ensemble des radios, les catégories 1 et 2 représentent 16 % du temps d'antenne, données assez similaires à celles de la télévision (18 %).

4 - la gestion des droits

La Scam assure pour le compte de ses membres la gestion de leurs droits patrimoniaux. A ce titre elle effectue des opérations de perception et des traitements de répartition.

Un effort tout particulier de résorption des soldes à répartir a été engagé en 2002.

4.1 les perceptions en 2002

Les principales sources de perception des droits par la Scam :

Les contrats généraux de représentation avec les diffuseurs :

Pour assurer la rémunération des auteurs des œuvres télédiffusées et radiodiffusées, les sociétés d'auteurs, le plus souvent de façon conjointe, concluent avec les diffuseurs des contrats généraux de représentation les autorisant à utiliser les œuvres de leurs membres dans l'élaboration de leurs programmes. Une rémunération globale, exprimée en pourcentage des recettes du diffuseur, est fixée et versée aux sociétés d'auteurs, qui ont la charge de la répartir entre l'ensemble de leurs ayants droit.

Lorsque plusieurs sociétés d'auteurs ont conclu ensemble de tels contrats, il leur revient dans un premier temps de répartir entre elles le montant des droits d'auteur ainsi perçus. La négociation intersociale conduit à l'établissement des règles permettant d'opérer ce partage.

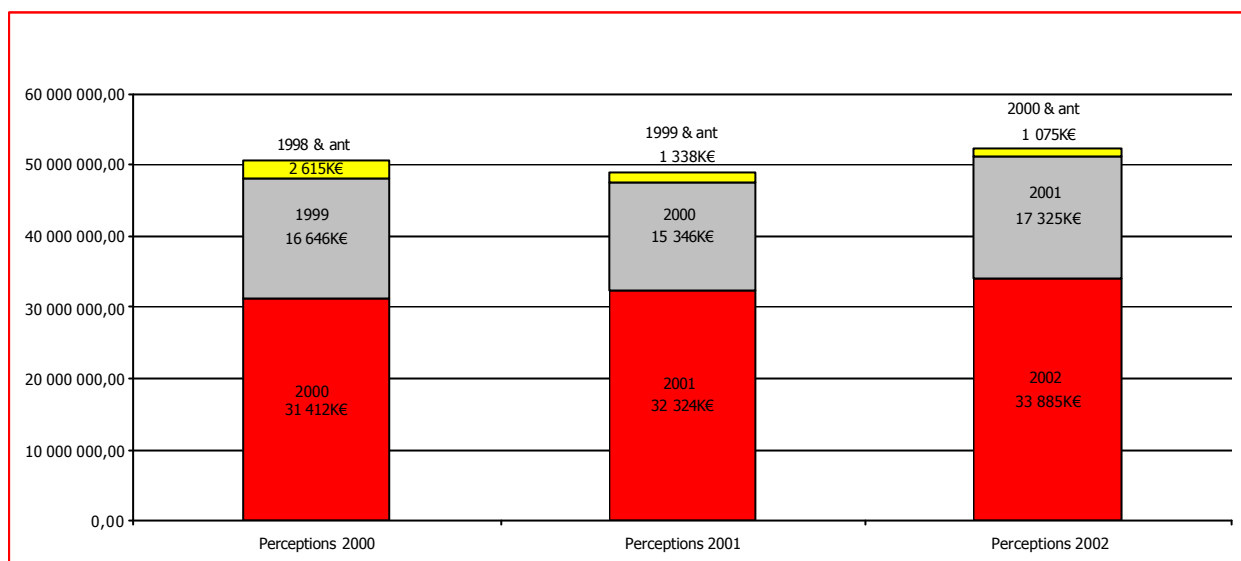
La copie privée :

La redevance pour copie privée vise à compenser pour les auteurs, les artistes-interprètes et les producteurs d'œuvres audiovisuelles et sonores l'autorisation donnée par la loi d'effectuer des copies de ces œuvres « strictement réservées à l'usage privé du copiste ». Cette redevance, assise sur la vente de supports vierges, est collectée par deux organismes, Copie France pour la copie privée audiovisuelle et Sorecop pour la copie privée sonore, qui regroupent l'ensemble des ayants droit – auteurs, artistes-interprètes et producteurs. La répartition des perceptions s'effectue entre les trois « collèges » en application de l'art. L 311-7 du code de la propriété intellectuelle. Au sein du « collège auteurs », la répartition est ensuite opérée entre sociétés représentées selon des règles arrêtées conjointement. La Scam effectue enfin la répartition entre ses membres.

La reprographie :

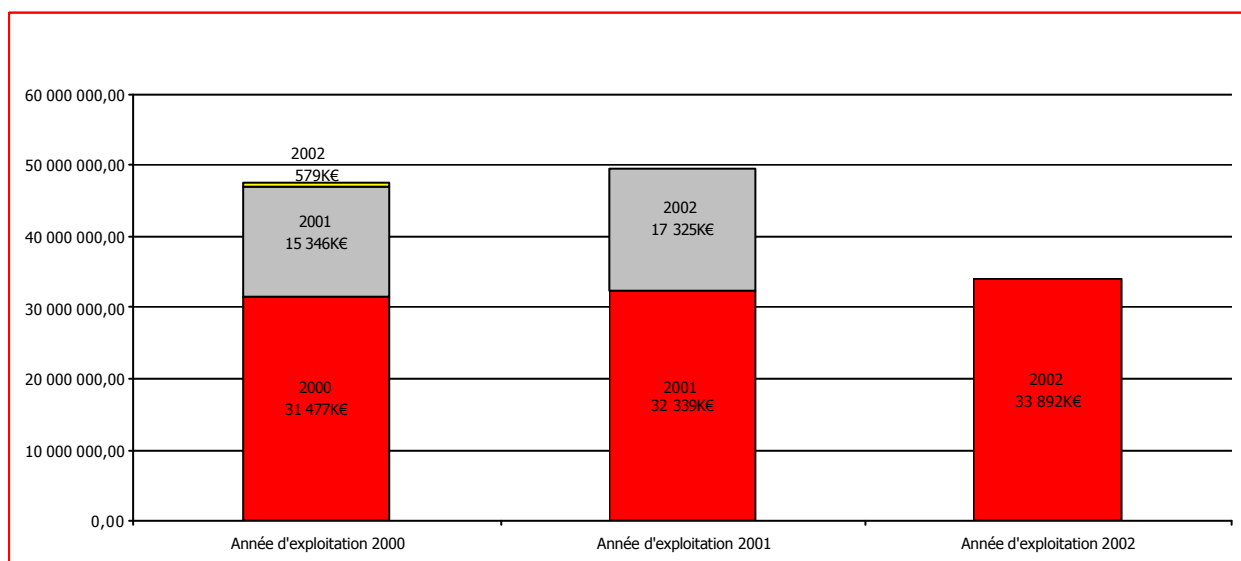
Le droit des auteurs à rémunération au titre des reproductions sur papier ou support assimilé est exercé par l'intermédiaire du Centre Français du droit de Copie (CFC), société de gestion agréée à cet effet. Le CFC procède à la perception et à la répartition et le versement des droits revenant aux auteurs s'opère par l'intermédiaire des éditeurs, sauf lorsque les œuvres ne sont pas identifiées : ce sont alors des processus de gestion collective qui prennent le relais, pour les auteurs membres de la Scam ou l'ayant expressément mandatée.

analyse des perceptions par année d'encaissement à la Scam



Les perceptions 2002 s'élèvent à 52.284 K€ contre 49.007 K€ en 2001.

analyse des perceptions par année d'exploitation



Les encaissements de droits d'auteur enregistrent une hausse de près de 7% par rapport à 2001.

Nous constatons à la fois une hausse des perceptions au titre de l'année en cours (+4,7%) ainsi que des encaissements complémentaires pour les années précédentes (+10%).

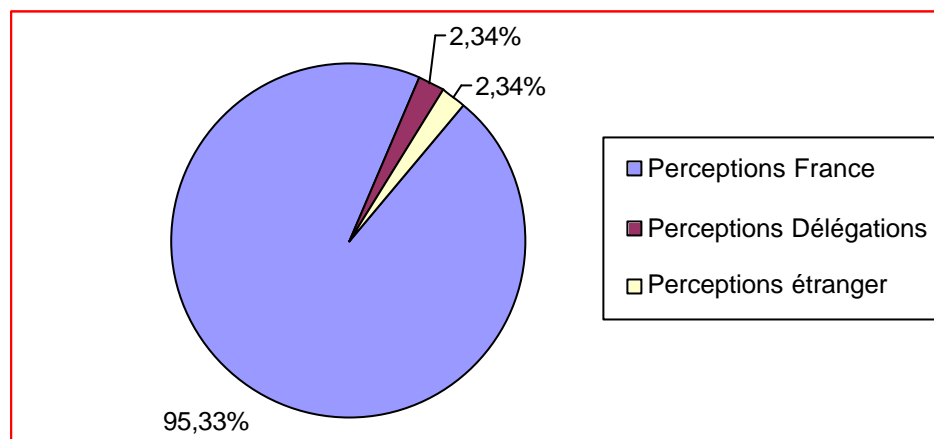
Ceci résulte notamment de l'augmentation du chiffre d'affaires des principales chaînes hertziennes pour 2001 et de l'exploitation du répertoire de la Scam sur ces chaînes.

analyse des perceptions 2002 par mode d'exploitation

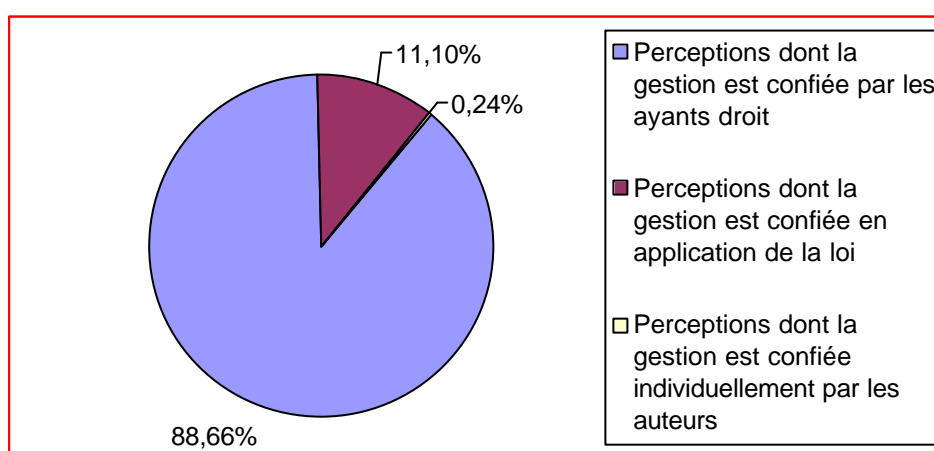
en euros	Droits perçus			Total perceptions 2002	Prélèvements
	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger		
Perceptions dont la gestion est confiée par les ayants droit					
exploitation télévisuelle	43 913 917	1 220 901	1 221 342	46 356 159	887 687
télédiffusion hertzienne (nationale)	36 538 199	534 309	995 370	38 067 878	743 953
télédiffusion hertzienne (locale)	31 438 440	490 878	509 175	32 438 494	638 338
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	2 044 833			2 044 833	40 897
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	2 917 172	43 430	43 833	3 004 436	60 704
retransmission par satellite			308 708	308 708	1 486
réception publique	59 246		709	709	
copie privée audiovisuelle analogique			89 907	89 907	1 185
utilisation scolaire			43 037	43 037	
échanges internationaux	67 206			67 206	1 344
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	11 303			11 303	
exploitation radiophonique	4 349 875	90 119	109 192	4 549 186	88 902
radiodiffusion	3 386 742	90 119	109 007	3 585 868	69 639
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement			185	185	
réception publique	784 481			784 481	15 690
échanges internationaux	178 652			178 652	3 573
exploitation télévisuelle et radiophonique*	2 604 247	134 501	80 333	2 819 081	54 832
télédiffusion et radiodiffusion		134 501	18 007	152 509	2 747
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement			5 458	5 458	
retransmission par satellite	2 604 148			2 604 148	52 083
copie privée audiovisuelle et sonore			15 549	15 549	
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	99			99	2
droit location vidéo			41 318	41 318	
exploitation vidéographique et phonographique	79 287	3 679	2 708	85 673	
édition de vidéogrammes commerciaux	26 254	3 679		29 933	
édition de vidéogrammes institutionnels	31 785			31 785	
édition de phonogrammes	21 248		2 708	23 956	
exploitation sur support graphique	28 265	456 001	24 179	508 444	
édition littéraire	5 605			5 605	
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	22 659	547	1 793	24 999	
reprographie		455 454	22 386	477 840	
exploitation multimédia	123 656		113	123 769	
édition sur support numérique interactif	81 120		113	81 232	
édition de sites web	2 138			2 138	
mise en ligne d'œuvres sur le web	40 398			40 398	
représentation publique	86 659	83	9 448	96 190	
lecture et récitation publique	86 659	83	9 448	96 190	
autres exploitations	103 729	2 210		105 939	
Exploitation INA	103 714			103 714	
Protocole commercial étranger		2 210		2 210	
Droit d'exécution	15			15	
Perceptions dont la gestion est confiée en application de la loi					
exploitation télévisuelle	5 804 082			5 804 082	100 159
copie privée audiovisuelle analogique	2 561 319			2 561 319	38 406
exploitation radiophonique	610 481			610 481	9 157
copie privée sonore analogique	610 481			610 481	9 157
exploitation télévisuelle et radiophonique*	2 629 781			2 629 781	52 596
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	2 629 781			2 629 781	52 596
exploitation vidéographique et phonographique	2 502			2 502	
copie privée sonore analogique	2 502			2 502	
Perceptions dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs					
exploitation télévisuelle	123 846			123 846	
commandes audiovisuelles	2 744			2 744	
exploitation radiophonique	121 102			121 102	
commandes radiophoniques	121 102			121 102	
TOTAL	49 841 844	1 220 901	1 221 342	52 284 087	987 846

* Les perceptions encaissées pour le câble et les satellites, ainsi que d'autres droits étrangers, sont versés globalement pour des exploitations télévisuelles et/ou radiophoniques. La ventilation sur chacune des exploitations n'est déterminée qu'au moment de la mise en répartition.

présentation des perceptions 2002 par lieu de perception



présentation des perceptions 2002 par type de gestion



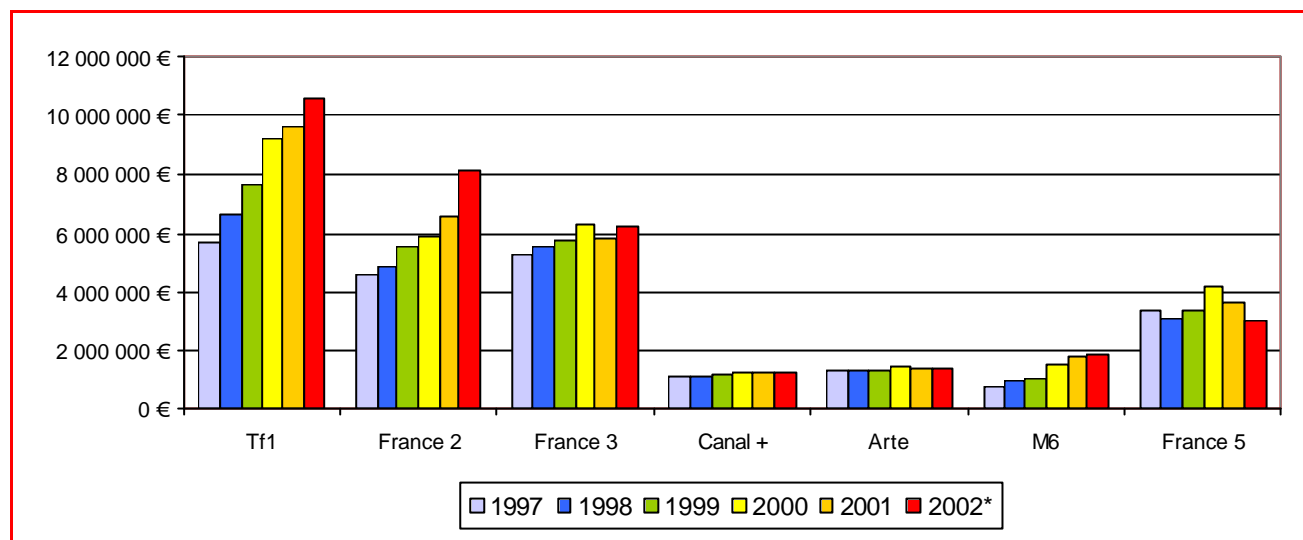
présentation des perceptions 2002 par mode d'exploitation

	€	%
exploitation télévisuelle	40 631 940	77,71%
exploitation radiophonique	5 280 768	10,10%
exploitation télévisuelle et radiophonique*	5 448 861	10,42%
exploitation vidéographique et phonographique	88 175	0,17%
exploitation sur support graphique	508 444	0,97%
exploitation multimédia	123 769	0,24%
représentation publique	96 190	0,18%
autres exploitations	105 939	0,20%
Total	52 284 087	100,00%

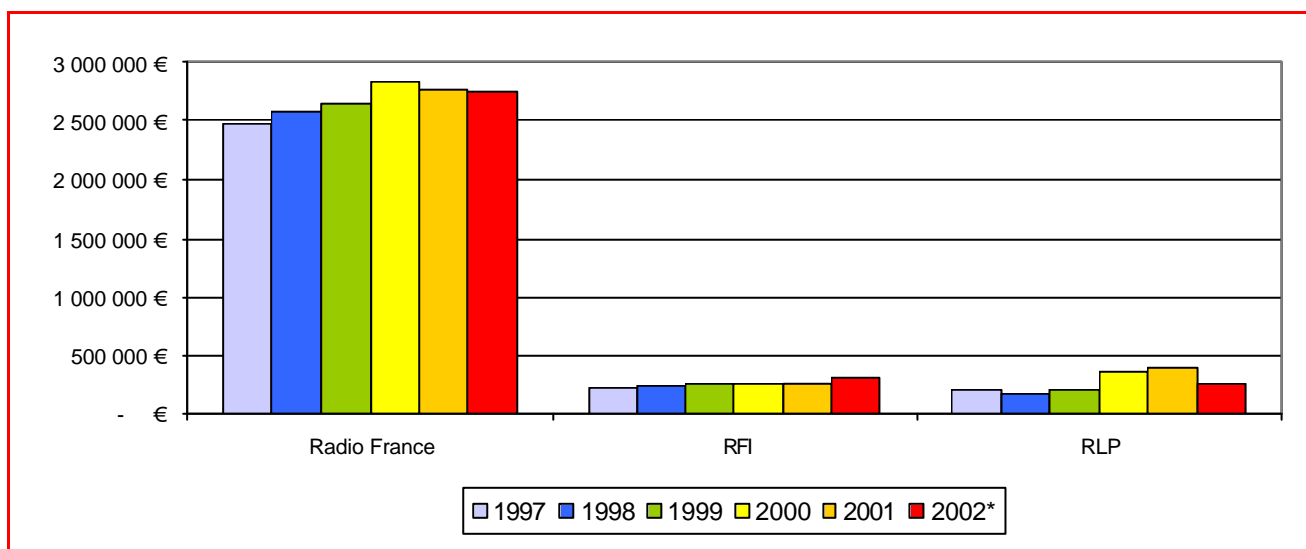
* les perceptions encaissées pour le câble et les satellites, ainsi que d'autres droits étrangers, sont versés globalement pour des exploitations télévisuelles et/ou radiophoniques. La ventilation sur chacune des exploitations n'est déterminée qu'au moment de la mise en répartition.

évolution des droits perçus des principaux diffuseurs, par année d'encaissement

télévision



radio



Les évolutions d'une année sur l'autre ne reflètent que les mouvements d'encaissement des droits et ne sont pas représentatives des variations de l'exploitation de notre répertoire par les diffuseurs.

Il faut toutefois noter que les augmentations constatées sur TF1, France 2 et France 3 sont dues notamment à l'augmentation de leur chiffre d'affaires en 2001 et à l'incidence du partage intersocial "moyenne mobile" calculé sur deux années glissantes.

NB - Pour les diffuseurs France 2, France 3, Radio France et RLPs, il s'agit des perceptions issues de ces mêmes diffuseurs à l'exception des quotes-parts des récepteurs publics qui, précédemment, leur étaient ajoutées.

4.2 les répartitions brutes en 2002

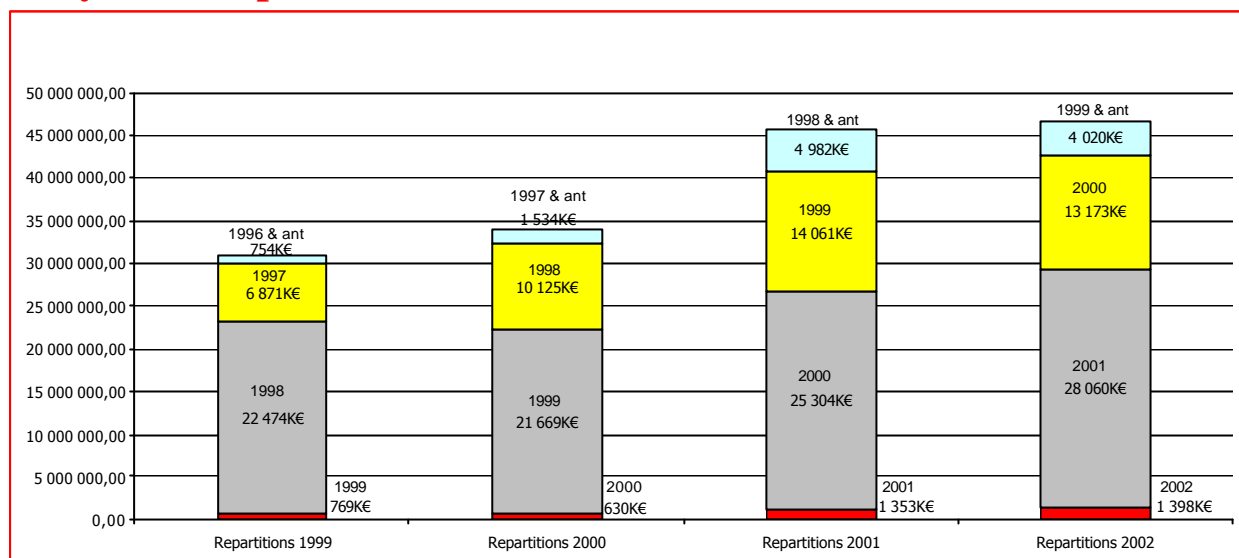
La répartition est l'ensemble des opérations administratives et comptables de redistribution des sommes perçues aux auteurs ou aux ayants droit identifiés comme tels. Au sein des perceptions de la Scam, une part importante des montants perçus n'est pas individualisée œuvre par œuvre lors de la perception, de sorte qu'il appartient à la société de définir les règles permettant d'affecter à chaque œuvre les droits lui revenant, avant de procéder au partage éventuel entre coauteurs.

Lorsque la Scam dispose du montant des droits revenant à ses membres au titre d'un programme télédiffusé ou radiodiffusé, elle opère la répartition, au moyen évidemment de ses outils informatiques, par la définition d'un **tarif minutaire de base**, obtenu en divisant la perception totale par la durée totale des œuvres à rémunérer, cette durée étant auparavant valorisée par les coefficients du barème de classement et des paramètres relatifs aux modalités de diffusion.

L'attribution à chaque œuvre des droits qui lui reviennent est ensuite calculée par application à son minutage de coefficients résultant de son classement et de certaines conditions de diffusion, puis par multiplication par le tarif minutaire de base (calculé de façon d'abord provisoire, puis définitive lorsque la perception relative à un exercice de diffusion est complète).

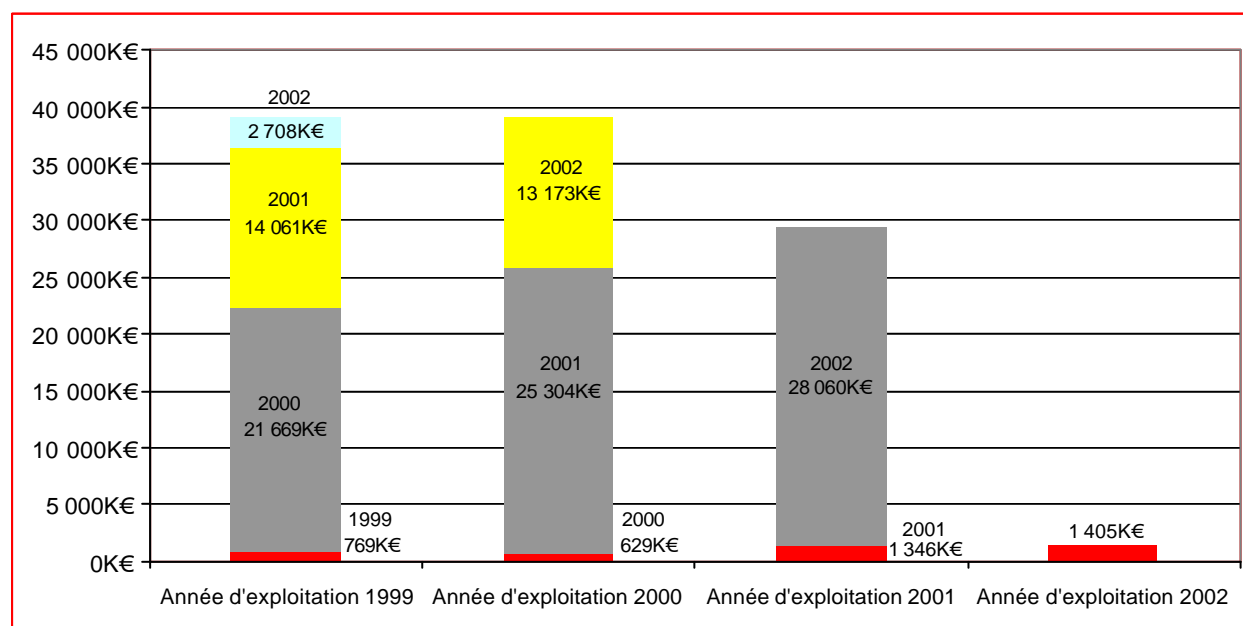
(On pourra pour plus de détail sur la procédure se référer à la brochure de présentation des règles de répartition établie à destination des associés).

analyse des répartitions brutes



La globalité des répartitions effectuées en 2002 s'élève à 46.650 K€ contre 45.643 K€ en 2001, ce qui représente une augmentation de 2 %. Nous constatons toutefois une augmentation de près de 10% des répartitions sur l'année d'exploitation 2001 effectuées en 2002 par rapport à celles de 2000 intervenues en 2001.

analyse des répartitions effectuées au 31 décembre 2002 par année d'exploitation



A la clôture de l'exercice 2002, on note que la Scam a réparti :

- au titre de l'année d'exploitation 1999 : 92 % des perceptions affectées aux ayants droit
- au titre de l'année d'exploitation 2000 : 86 % des perceptions affectées aux ayants droit
- au titre de l'année d'exploitation 2001 : 61 % des perceptions affectées aux ayants droit.

Les perceptions affectées aux ayants droit s'entendent après déduction de la part affectée à l'action culturelle, du prélèvement de 2 % sur les perceptions et du montant affecté aux actions sociales.

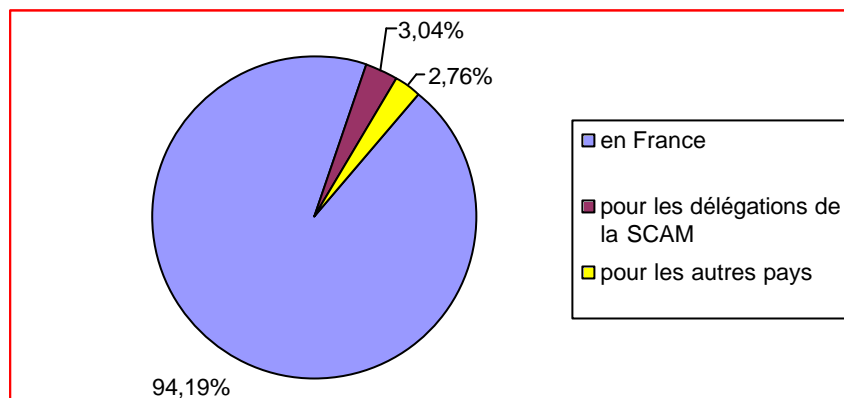
analyse des répartitions 2002 par mode d'exploitation

en euros	Droits Affectés aux ayants droits**	Prélèvements sur répartitions	Répartition brutes 2002			Total répartitions brutes 2002
			en France	pour les délégations de la SCAM	pour les autres pays	
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	37 147 191	5 416 069	39 826 844	1 429 559	1 306 857	42 563 260
exploitation télévisuelle	30 641 769	4 543 203	33 348 381	696 611	1 139 980	35 184 972
télédiffusion hertzienne (nationale)	27 039 678	4 010 978	29 759 927	649 510	641 219	31 050 656
télédiffusion hertzienne (locale)	1 480 747	220 911	1 701 657			1 701 657
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	1 579 939	233 460	1 759 379	40 226	13 794	1 813 399
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	301 578	44 761		6 875	339 464	346 339
réception publique	45 689	6 784	52 474			52 474
copie privée audiovisuelle analogique	96 171	14 250			110 421	110 421
utilisation scolaire	30 572	4 510			35 081	35 081
échanges internationaux	55 343	6 215	61 558			61 558
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	12 052	1 335	13 386			13 386
exploitation radiophonique	3 627 959	533 751	3 981 367	76 172	104 171	4 161 710
radiodiffusion	2 656 653	396 063	2 872 373	76 172	104 171	3 052 715
réception publique	705 092	105 151	810 242			810 242
échanges internationaux	266 214	32 538	298 752			298 752
exploitation télévisuelle et radiophonique*	1 997 815	295 089	2 059 332	194 568	39 005	2 292 904
télédiffusion et radiodiffusion	122 443	18 184	81	117 519	23 027	140 627
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	70 500	10 535		77 048	3 987	81 036
retransmission par satellite	1 794 263	264 791	2 059 054			2 059 054
copie privée audiovisuelle et sonore	10 437	1 554			11 990	11 990
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	173	24	197			197
exploitation vidéographique et phonographique	77 007	2 356	72 571	2 456	4 336	79 363
édition de vidéogrammes commerciaux	26 327	805	24 676	2 456		27 132
édition de vidéogrammes institutionnels	25 327	782	26 109			26 109
édition de phonogrammes	25 353	769	21 786		4 336	26 122
exploitation sur support graphique	458 955	25 924	25 824	456 277	2 778	484 879
édition littéraire	8 880	275	9 155			9 155
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	16 587	2 206	16 669	823	1 301	18 793
reprographie	433 488	23 444		455 454	1 477	456 931
exploitation multimédia	88 365	2 717	90 449		633	91 081
édition sur support numérique interactif	68 612	1 229	69 208		633	69 841
édition de sites web	2 278	340	2 618			2 618
mise en ligne d'œuvres sur le web	17 475	1 148	18 622			18 622
représentation publique	132 319	6 957	123 322		15 955	139 276
lecture et récitation publique	132 319	6 957	123 322		15 955	139 276
autres exploitations	40 684	6 072	43 280	3 475		46 755
Exploitation INA	-4	4				
Protocole commercial étranger	40 674	6 066	43 265	3 475		46 740
Droit d'exécution	13	2	15			15
remboursement retenue statutaire	82 318	0	82 318			82 318
remboursement retenue statutaire	82 318	0	82 318			82 318
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	3 449 305	507 741	3 957 046			3 957 046
exploitation télévisuelle	1 494 020	223 218	1 717 239			1 717 239
copie privée audiovisuelle analogique	1 494 020	223 218	1 717 239			1 717 239
exploitation radiophonique	244 887	30 880	275 768			275 768
copie privée sonore analogique	244 887	30 880	275 768			275 768
exploitation télévisuelle et radiophonique*	1 708 035	253 569	1 961 605			1 961 605
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	1 708 035	253 569	1 961 605			1 961 605
exploitation vidéographique et phonographique	2 362	73	2 435			2 435
copie privée sonore analogique	2 362	73	2 435			2 435
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	126 421	3 910	130 331			130 331
exploitation télévisuelle	11 897	368	12 265			12 265
commandes audiovisuelles	11 897	368	12 265			12 265
exploitation radiophonique	114 524	3 542	118 066			118 066
commandes radiophoniques	114 524	3 542	118 066			118 066
TOTAL	40 722 917	5 927 720	43 914 221	1 429 559	1 306 857	46 650 636

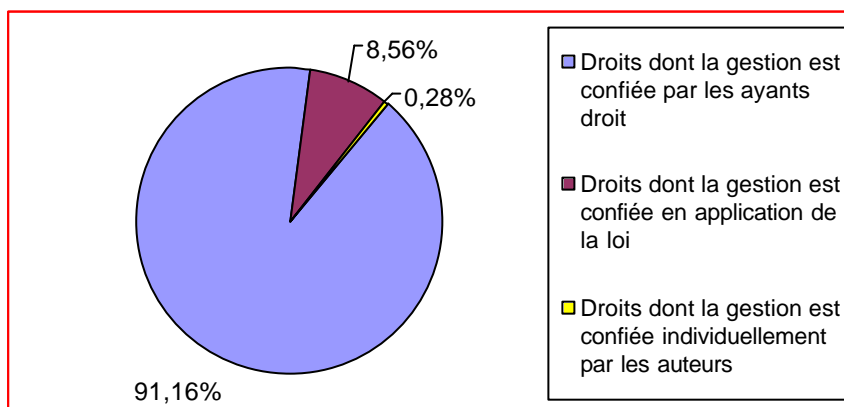
* Les perceptions encaissées pour le câble et les satellites, ainsi que d'autres droits étrangers, sont versés globalement pour des exploitations télévisuelles et/ou radiophoniques. La ventilation sur chacune des exploitations n'est déterminée qu'au moment de la mise en répartition.

** Les droits répartis aux ayants droit comprennent les droits calculés pour les auteurs non encore membres de la Scam ayant déclaré une œuvre au répertoire. Ces montants sont considérés comme répartis mais ne seront versés aux auteurs qu'à l'adhésion de ces derniers. La retenue statutaire n'est calculée que lors de ce versement.

présentation des répartitions 2002 par lieu de perception



présentation des répartitions 2002 par type de gestion



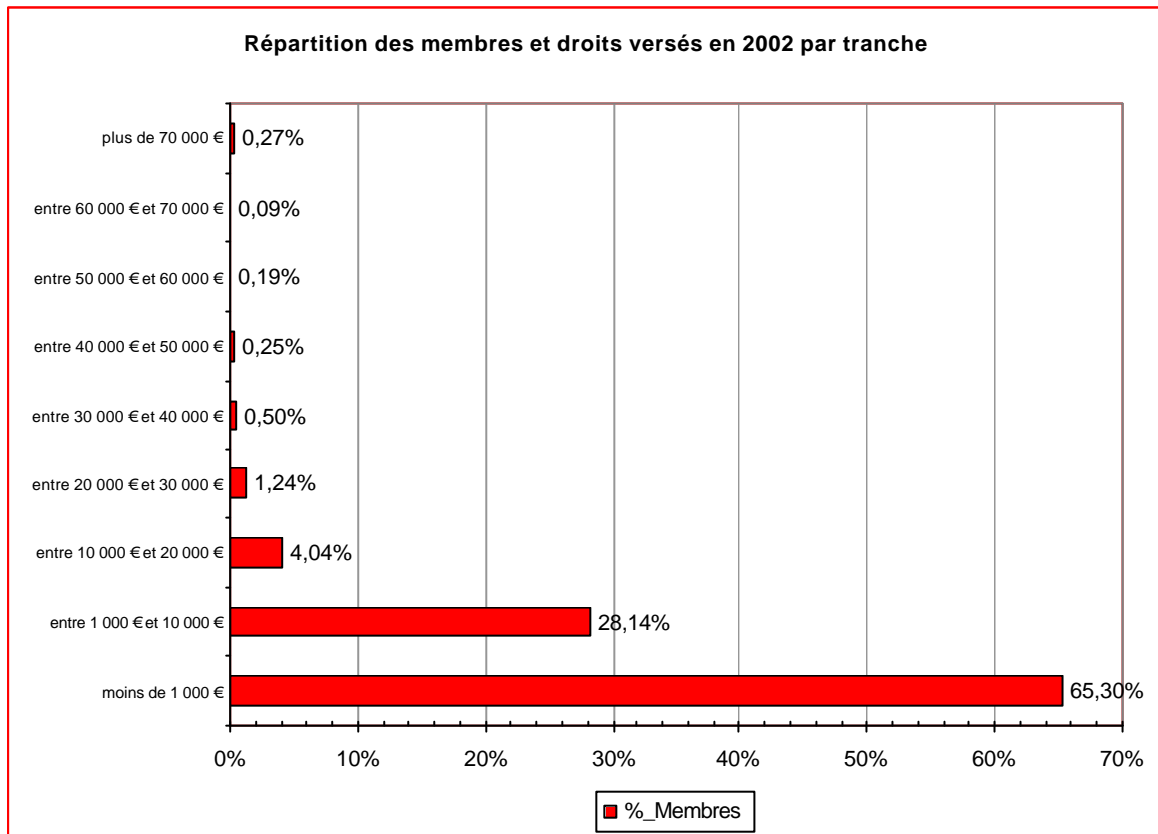
présentation des répartitions 2002 par mode d'exploitation

	€	%
exploitation télévisuelle	36 914 476	79,07%
exploitation radiophonique	4 555 543	10,26%
exploitation télévisuelle et radiophonique*	4 254 509	8,69%
exploitation vidéographique et phonographique	81 798	0,18%
exploitation sur support graphique	484 879	1,04%
exploitation multimédia	91 081	0,20%
représentation publique	139 276	0,30%
autres exploitations	46 755	0,10%
remboursement retenue statutaire	82 318	0,18%
Total	46 650 636	100,00%

* les perceptions encaissées pour le câble et les satellites, ainsi que d'autres droits étrangers, sont versés globalement pour des exploitations télévisuelles et/ou radiophoniques. La ventilation sur chacune des exploitations n'est déterminée qu'au moment de la mise en répartition.

répartition des revenus nets par nombre d'ayants droit

ventilation par tranche de revenus nets entre les 11.299 bénéficiaires des répartitions effectuées en 2002, au titre des droits perçus en gestion collective.



4.3 solde des droits à répartir au 31 décembre 2002

Les comptes de la société font apparaître naturellement des soldes restant à répartir. Ces soldes ont au moins deux justifications :

- pour leur plus grande part, il s'agit de l'étalement normal dans le temps de la répartition des droits dont la valorisation définitive ne peut intervenir que lorsque sont connues l'ensemble des informations relatives aux perceptions, aux diffusions et aux caractéristiques des œuvres elles-mêmes.
- en outre, certaines perceptions posant des problèmes spécifiques de répartition imposent une réflexion adaptée, c'est le cas de certaines chaînes du câble pour lesquelles aucune documentation n'est disponible ou difficilement analysable.

La Scam s'était fixé dès 2001, parmi ses objectifs prioritaires, de réduire le montant des droits restant à répartir en fin d'exercice.

Cette action s'était déjà traduite par une progression des répartitions en 2001 par rapport à 2000, alors même que les perceptions de l'année étaient demeurées étales. Elle s'est poursuivie en 2002, notamment en répartissant une vingtaine de chaînes supplémentaires reprises sur le câble et les satellites.

Les moyens matériels et humains ont également été renforcés en fin d'année 2002 et un nouvel outil informatique d'analyse de la documentation a été mis en place au cours du dernier trimestre. Celui-ci a déjà permis de mieux appréhender l'analyse des programmes du premier semestre 2002 qui ont fait l'objet d'une répartition en février 2003 plus importante que les années précédentes.

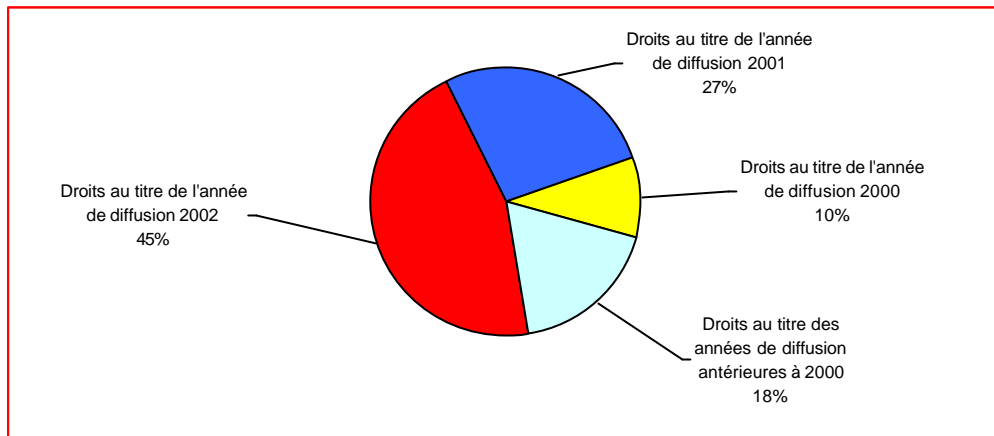
analyse du solde des droits à répartir au 31 décembre 2002

en euros	Années d'exploitation antérieures à 2000	Année d'exploitation 2000	Année d'exploitation 2001	Année d'exploitation 2002	Année d'exploitation 2003 (3)	total
Soldes des droits dont la gestion est confiée par les ayants droit						
	7 914 651	6 190 977	16 918 902	27 620 805	2 617	58 647 952
exploitation télévisuelle	2 711 257	3 306 902	13 046 259	23 457 045	2 617	42 524 079
télédiffusion hertzienne (nationale)	369 812	2 202 423	9 598 707	20 575 777		32 746 720
télédiffusion hertzienne (locale)	588 033	172 099	1 907 294	1 326 649		3 994 076
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	1 244 084	818 258	1 041 708	1 500 668	2 617	4 607 335
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement (1)	205 460	52 219	275 896	48 228		581 803
retransmission par satellite	607	102				709
réception publique (2)	2 396	95	27 922	-425		29 988
copie privée audiovisuelle analogique	117 697		90 131			207 829
utilisation scolaire	0		43 330	203		43 534
échanges internationaux	144 194	61 706	60 573			266 473
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	38 974		696	5 944		45 614
exploitation radiophonique	673 422	304 212	1 317 097	2 314 502		4 609 232
radiodiffusion	611 728	252 320	1 023 616	2 316 295		4 203 960
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement (1)	272	486	494	185		1 437
réception publique	56 539	51 406	292 987	-1 979		398 952
échanges internationaux (2)	4 884	0	0			4 884
exploitation télévisuelle et radiophonique*	3 693 135	2 381 752	2 313 232	1 766 219		10 154 339
télédiffusion et radiodiffusion	511 053	6 630	1 477	68 964		588 125
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement (1)	235 663		4 757	4 326		244 746
retransmission par satellite	2 699 118	2 340 728	2 306 998	1 648 052		8 994 896
copie privée audiovisuelle et sonore				3 559		3 559
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	247 301	34 394				281 695
droit location vidéo				41 318		41 318
exploitation vidéographique et phonographique	53 209	5 811	8 030	27 164		94 213
édition de vidéogrammes commerciaux	8 927	1 829	4 700	12 203		27 659
édition de vidéogrammes institutionnels	9 696		1 543	11 429		22 668
édition de phonogrammes	34 586	3 982	1 787	3 532		43 886
exploitation sur support graphique	216 179	13 112	19 631	27 544		276 466
édition littéraire	2 471		421			2 891
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	2 387	1 762	5 849	5 651		15 648
reprographie	211 321	11 350	13 362	21 893		257 926
exploitation multimédia	5 087	9 192	14 933	23 519		52 731
édition sur support numérique interactif	5 087	4 785	5 406	520		15 798
édition de sites web		89	10	69		168
mise en ligne d'œuvres sur le web		4 319	9 517	22 930		36 766
représentation publique	65 913	6 275	5 920	2 602		80 709
lecture et récitation publique	32 440	6 275	5 920	2 602		47 236
exploitation cinématographique	33 473					33 473
autres exploitations	449 134	163 714	192 296	2 210		807 353
Exploitation INA	287 835	160 155	192 123			640 113
Droits dérivés	7 160					7 160
Traduction d'une œuvre littéraire	103					103
Protocole commercial étranger	152 548	3 556	173	2 210		158 487
Droit d'exécution	1 488	3				1 491
remboursement retenue statutaire	47 316	8	1 505			48 829
remboursement retenue statutaire	47 316	8	1 505			48 829
Soldes des droits dont la gestion est confiée en application de la loi						
	4 292 040	412 643	1 528 126	3 594 537		9 827 345
exploitation télévisuelle	476 253	162 044	267 057	1 455 057		2 360 411
copie privée audiovisuelle analogique	476 253	162 044	267 057	1 455 057		2 360 411
exploitation radiophonique	74 537	21 647	43 403	358 291		497 878
copie privée sonore analogique	74 537	21 647	43 403	358 291		497 878
exploitation télévisuelle et radiophonique*	3 672 825	228 952	1 216 413	1 778 679		6 896 869
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	3 672 825	228 952	1 216 413	1 778 679		6 896 869
exploitation vidéographique et phonographique			1 252	2 510		3 762
copie privée sonore analogique			1 252	2 510		3 762
exploitation sur support graphique	68 425					68 425
reprographie	68 425					68 425
Soldes des droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs						
	1 838	8 180	6 905	20 728		37 650
exploitation télévisuelle	9		197	11 119		11 325
commandes audiovisuelles	9		197	11 119		11 325
exploitation radiophonique		5 344	6 708	9 608		21 660
commandes radiophoniques		5 344	6 708	9 608		21 660
exploitation sur support graphique	1 829	2 836				4 665
édition d'arts graphiques et photographiques	1 829	2 836				4 665
TOTAL	12 208 529	6 611 800	18 453 933	31 236 069	2 617	68 512 947

* Ventilation par mode d'exploitation télévisuelle ou radiophonique non effectuée par manque d'information lors de la perception. Les répartitions sont décrétementées des même postes.

- (1) retransmission par câble en provenance de l'étranger
- (2) les montants négatifs correspondent à des avances versés aux auteurs pour des perceptions non reçues au 31 décembre 2002
- (3) les perceptions encaissées en 2002 pour l'année d'exploitation 2003 proviennent du Canada, l'année de référence étant du 1^{er} septembre au 31 août.

analyse du solde des droits à répartir au 31 décembre 2002 (suite)



Les droits correspondant à l'année de diffusion 2002 vont être répartis en 2003 et 2004 selon le calendrier de répartition présenté page suivante.

Le solde des droits correspondant à l'année de diffusion 2001 va être réparti principalement en 2003 selon le même calendrier de répartition.

Les dossiers de répartition en instance, pour l'année de diffusion 2000 sont dus aux principales raisons suivantes :

- droits d'auteur dont des conditions particulières empêchent le paiement : documentation insuffisante sur les exploitations concernées, litiges, retards d'adhésion et de déclaration, etc.
- droits d'auteurs revenant à des auteurs étrangers non membres de la Scam et demeurant en attente de documentation ou d'accords de réciprocité ;

Cependant 58 % des droits à répartir antérieurs à 2001 concernent des droits relatifs à des exploitations sur les chaînes du câble et/ou des satellites.

En 2002, un programme de rattrapage de l'analyse de l'exploitation de notre répertoire sur le câble et le satellite a été mis en place et a permis de répartir une vingtaine de chaînes supplémentaires principalement pour les années 2000 et 2001.

Malgré cette action de rattrapage, le solde antérieur à 2001 pour les chaînes du câble et des satellites s'élève encore au 31/12/02 à 10,9 M€

Les raisons de ce solde s'expliquent comme suit :

- l'absence de documentation de certaines chaînes ne nous permet pas d'effectuer les répartitions relatives à l'exploitation du répertoire.
Ces difficultés ont concerné principalement les années d'exploitation antérieures à 2000, aujourd'hui ce problème est limité à un nombre plus restreint de chaînes.
En effet, des recherches de documentation ont été menées auprès des diffuseurs concernés et/ou de sociétés tierces centralisant les documentations de l'ensemble des chaînes.
Les montants non répartis pour ces chaînes représentent environ 60 % du solde des chaînes du câble et satellites.
- les perceptions provenant des bouquets -satellite ont été perçus par la Scam plus tardivement que les droits câble et n'avaient pas été intégrées au tarif initial jusqu'aux exploitations 2000. Les chaînes reprises sur ces bouquets et ayant fait l'objet d'une analyse d'exploitation antérieure bénéficieront d'un versement complémentaire au cours de l'année 2003.

En 2003, la recherche et l'achat de documentation pour les chaînes non analysées seront poursuivis afin de continuer le programme de rattrapage de l'exploitation de notre répertoire sur le câble et le satellite.

calendrier prévisionnel des répartitions

Date prévisionnelle des répartitions :	Diffusions 1er semestre 2002	Diffusions 3ème trimestre 2002	Diffusions 4ème trimestre 2002	Complément 2001
Exploitation télévisuelle				
Exploitation télévisuelle française				
télédiffusion hertzienne	février et avril 2003	juin 2003	septembre 2003	novembre 2003
télédiffusion de chaînes thématiques	} juin ou septembre 2003	septembre ou novembre 2003		
retransmission par câble				
retransmission par satellite				
copie privée audiovisuelle	novembre 2003			
récepteurs publics	inclus dans la télédiffusion hertzienne			
Exploitation télévisuelle à l'étranger				
télédiffusion hertzienne en Belgique	avril 2003	juin 2003	septembre 2003	novembre 2003
télédiffusion hertzienne au Canada	février 2003 pour les diffusions de septembre 2001 à aout 2002			
télédiffusion hertzienne dans les autres pays	} répartition tributaire de la date de perception			
télédiffusion de chaînes thématiques				
retransmission par câble				
copie privée audiovisuelle				
récepteurs publics				
utilisation scolaire				
Exploitation radiophonique				
Exploitation radiophonique française				
radiodiffusion	février et avril 2003	juin 2003	septembre 2003	novembre 2003
retransmission par câble	} inclus dans la radiodiffusion			
retransmission par satellite				
récepteurs publics				
copie privée	novembre 2003			
Exploitation radiophonique à l'étranger				
radiodiffusion en Belgique	février 2003			novembre 2003
radiodiffusion au Canada	juin 2003 pour les diffusions de septembre 2001 à aout 2002			
radiodiffusion dans les autres pays	} répartition tributaire de la date de perception			
retransmission par câble				
copie privée				
Autres exploitations				
exploitation vidéographique et phonographique	} répartition tributaire de la date de perception			
exploitation multimedia				
reprographie à l'étranger				
lecture et récitation publiques				
contrats spécifiques				
conventions individuelles				
exploitation sur support graphique	janvier - février 2003	mars - avril 2003	mai - juin - juillet 2003	août - septembre 2003
reproduction d'oeuvres littéraires dans la presse	avril 2003	juin 2003	septembre 2003	novembre 2003

tableaux obligatoires

conformément au décret

n° 98 – 1040 du 18 novembre 1998

tableau récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice (soldes au 31 décembre 2002)

en euros	Droits restant à affecter au 31/12/2001 (1)	Ajustement des modes d'exploitation au 31/12/2001 (2)	Perceptions (3)	Prélèvements sur perceptions (4)	Prélèvements sur répartitions (5)	Montants pour l'aide à la création (6)	Montants affectés aux œuvres sociales et culturelles (7)	Droits affectés aux ayants droits (8)	Droits restant à affecter au 31/12/2002 (9) = (1) + (2) + (3) - (4) - (5) - (6) - (7) - (8)
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	54 672 584	1 261 331	46 356 159	887 687	5 332 244		275 000	37 147 191	58 647 952
exploitation télévisuelle	47 626 142	-6 986 972	38 067 878	743 953	4 543 203		254 043	30 641 769	42 524 079
télédiffusion hertzienne (nationale)	33 179 078	-942 430	32 438 494	638 338	4 010 978		239 428	27 039 678	32 746 720
télédiffusion hertzienne (locale)	3 373 783	332 628	2 044 833	40 897	220 911		14 614	1 480 747	3 994 076
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	1 034 459	2 442 543	3 004 436	60 704	233 460			1 579 939	4 607 335
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	609 421	11 499	308 708	1 486	44 761			301 578	581 803
retransmission par satellite	8 809 494	-8 809 494	709						709
réception publique	-1 933	26 334	59 246	1 185	6 784			45 689	29 988
copie privée audiovisuelle analogique	261 189	-32 847	89 907		14 250			96 171	207 829
copie privée audiovisuelle numérique									
utilisation scolaire	35 578		43 037		4 510			30 572	43 534
échanges internationaux	325 072	-62 903	67 206	1 344	6 215			55 343	266 473
exploitation d'œuvres littéraires adaptées		47 698	11 303		1 335			12 052	45 614
exploitation radiophonique	4 343 444	-11 827	4 549 186	88 902	533 751		20 958	3 627 959	4 609 232
radiodiffusion	4 275 257	-513 853	3 585 868	69 639	396 063		20 958	2 656 653	4 203 960
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	2 624	-1 372	185						1 437
copie privée sonore numérique									
réception publique		440 403	784 481	15 690	105 151			705 092	398 952
échanges internationaux	65 563	62 995	178 652	3 573	32 538			266 214	4 884
exploitation télévisuelle et radiophonique	1 263 669	8 419 325	2 819 081	54 832	295 089			1 997 815	10 154 339
télédiffusion et radiodiffusion	1 127 706	-548 716	152 509	2 747	18 184			122 443	588 125
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	135 964	184 360	5 458		10 535			70 500	244 746
retransmission par satellite		8 501 885	2 604 148	52 083	264 791			1 794 263	8 994 896
copie privée audiovisuelle et sonore			15 549		1 554			10 437	3 559
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques		281 796	99	2	24			173	281 695
droit location vidéo			41 318						41 318
exploitation vidéographique et phonographique	84 098	3 804	85 673		2 356			77 007	94 213
édition de vidéogrammes commerciaux	22 682	2 176	29 933		805			26 327	27 659
édition de vidéogrammes institutionnels	16 992		31 785		782			25 327	22 668
édition de phonogrammes	44 424	1 628	23 956		769			25 353	43 886
exploitation sur support graphique	156 209	96 692	508 444		25 924			458 955	276 466
édition littéraire		6 441	5 605		275			8 880	2 891
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	9 519	-77	24 999		2 206			16 587	15 648
reprographie	146 690	90 327	477 840		23 444			433 488	257 926
exploitation multimédia	19 004	1 040	123 769		2 717			88 365	52 731
édition sur support numérique interactif	3 367	1 040	81 232		1 229			68 612	15 798
édition de sites web	647		2 138		340			2 278	168
mise en ligne d'œuvres sur le web	14 990		40 398		1 148			17 475	36 766
représentation publique	111 439	12 357	96 190		6 957			132 319	80 709
lecture et récitation publique	77 966	12 357	96 190		6 957			132 319	47 236
exploitation cinématographique	33 473								33 473
autres exploitations	1 021 257	-273 087	105 939		6 072			40 684	807 353
Exploitation INA	536 399		103 714		4			-4	640 113
Adaptation d'une œuvre littéraire à la radio ou à la télévision	47 698	-47 698							
Droits dérivés		7 160							7 160
Traduction d'une œuvre littéraire	103								103
Protocole commercial étranger	433 219	-230 202	2 210		6 066			40 674	158 487
Complément droit mécanique	884	-884							
Droit d'exécution	2 954	-1 463	15		2			13	1 491
remboursement retenue statutaire	47 323				-83 824			82 318	48 829
remboursement retenue statutaire	47 323				-83 824			82 318	48 829
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	10 119 482	-1 246 299	5 804 082	100 159	507 741	792 716		3 449 305	9 827 345
exploitation télévisuelle	3 845 698	-1 650 865	2 561 319	38 406	223 218	640 096		1 494 020	2 360 411
copie privée audiovisuelle analogique	2 194 907	-74	2 561 319	38 406	223 218	640 096		1 494 020	2 360 411
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	1 650 791	-1 650 791							
exploitation radiophonique	328 563	-3 621	610 481	9 157	30 880	152 620		244 887	497 878
copie privée sonore analogique	328 563	-3 621	610 481	9 157	30 880	152 620		244 887	497 878
exploitation télévisuelle et radiophonique	5 785 377	495 912	2 629 781	52 596	253 569			1 708 035	6 896 869
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	5 785 377	495 912	2 629 781	52 596	253 569			1 708 035	6 896 869
exploitation vidéographique et phonographique		3 695	2 502		73			2 362	3 762
copie privée sonore analogique		3 695	2 502		73			2 362	3 762
copie privée sonore numérique									
exploitation sur support graphique	159 845	-91 419							68 425
reprographie	159 845	-91 419							68 425
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	59 167	-15 032	123 846		3 910			126 421	37 650
exploitation télévisuelle	21 896	-1 050	2 744		368			11 897	11 325
commandes audiovisuelles	21 896	-1 050	2 744		368			11 897	11 325
exploitation radiophonique	18 625		121 102		3 542			114 524	21 660
commandes radiophoniques	18 625		121 102		3 542			114 524	21 660
exploitation sur support graphique	11 487	-6 822							4 665
édition littéraire	6 822	-6 822							
édition d'arts graphiques et photographiques	4 665								4 665
autres exploitations	7 160	-7 160							
Droits dérivés	7 160	-7 160							
TOTAL	64 851 234	0	52 284 087	987 846	5 843 895	792 716	275 000	40 722 917	68 512 947

* Ventilation par mode d'exploitation télévisuelle ou radiophonique non effectuée par manque d'information lors de la perception. Les répartitions sont décrémenteées des même postes.

** Les droits répartis aux ayants droits comprennent les droits calculés pour les auteurs non encore membres de la Scam. Ces montants sont considérés comme répartis mais ne seront versés aux auteurs qu'à l'adhésion de ces derniers.
La retenue statutaire n'est calculée que lorsque le montant des droits est versé au compte de l'auteur.

Tableau des sommes affectées individuellement au cours de l'exercice et des actions réalisées au titre des affectations collectives

Tableau n° 1

en euros	Sommes payées au titre des affectations individuelles (1)	Sommes affectées individuellement et non payées (2)	Droits Affectés aux ayants droits
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	36 835 861	311 330	37 147 191
exploitation télévisuelle	30 423 434	218 335	30 641 769
télédiffusion hertzienne (nationale)	26 843 598	196 080	27 039 678
télédiffusion hertzienne (locale)	1 479 714	1 033	1 480 747
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	1 562 368	17 571	1 579 939
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	299 576	2 002	301 578
réception publique	45 403	287	45 689
copie privée audiovisuelle analogique	95 242	929	96 171
utilisation scolaire	30 178	393	30 572
échanges internationaux	55 343		55 343
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	12 010	41	12 052
exploitation radiophonique	3 620 348	7 611	3 627 959
radiodiffusion	2 650 441	6 212	2 656 653
réception publique	703 692	1 399	705 092
échanges internationaux	266 214		266 214
exploitation télévisuelle et radiophonique	1 974 499	23 316	1 997 815
télédiffusion et radiodiffusion	121 693	749	122 443
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	70 382	118	70 500
retransmission par satellite	1 771 844	22 419	1 794 263
copie privée audiovisuelle et sonore	10 395	42	10 437
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	185	-12	173
exploitation vidéographique et phonographique	76 187	819	77 007
édition de vidéogrammes commerciaux	26 030	297	26 327
édition de vidéogrammes institutionnels	25 290	36	25 327
édition de phonogrammes	24 868	486	25 353
exploitation sur support graphique	458 677	278	458 955
édition littéraire	8 880		8 880
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	16 587		16 587
reprographie	433 210	278	433 488
exploitation multimédia	27 945	60 420	88 365
édition sur support numérique interactif	15 349	53 264	68 612
édition de sites web	2 278		2 278
mise en ligne d'œuvres sur le web	10 319	7 156	17 475
représentation publique	131 833	487	132 319
lecture et récitation publique	131 833	487	132 319
autres exploitations	40 635	49	40 684
Exploitation INA	34	-38	-4
Protocole commercial étranger	40 587	87	40 674
Droit d'exécution	13		13
remboursement retenue statutaire	82 303	15	82 318
remboursement retenue statutaire	82 303	15	82 318
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	3 437 760	11 545	3 449 305
exploitation télévisuelle	1 494 020		1 494 020
copie privée audiovisuelle analogique	1 494 020		1 494 020
exploitation radiophonique	244 792	96	244 887
copie privée sonore analogique	244 792	96	244 887
exploitation télévisuelle et radiophonique	1 696 586	11 449	1 708 035
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	1 696 586	11 449	1 708 035
exploitation vidéographique et phonographique	2 362		2 362
copie privée sonore analogique	2 362		2 362
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	126 421		126 421
exploitation télévisuelle	11 897		11 897
commandes audiovisuelles	11 897		11 897
exploitation radiophonique	114 524		114 524
commandes radiophoniques	114 524		114 524
TOTAL	40 400 042	322 875	40 722 917

(1) Ce montant correspond aux sommes inscrites au crédit du compte des auteurs, que le mouvement résulte directement d'une répartition ou corresponde à une sortie du compte d'attente.

(2) Ce solde correspond à la différence entre les répartitions affectées individuellement, mises en compte d'attente en 2002, et les sorties du compte d'attente pour règlement aux auteurs au cours du même exercice.

Tableau n° 2

En euros	Actions culturelles réalisées au cours de l'exercice
L.321-9 du CPI	1 095 255

5 - l'action culturelle

L'article L.321-9 du code de la propriété intellectuelle impose aux sociétés de perception et de répartition des droits de consacrer 25 % du produit qu'elles tirent de la redevance pour copie privée à des actions « d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à des actions de formation des artistes ».

La Scam s'attache à valoriser, dans l'accomplissement de cette obligation, l'ensemble des composantes de son répertoire en prenant notamment appui sur les différentes formes d'aides à la création ouvertes par le code de la propriété intellectuelle.

L'action culturelle de la Scam devient ainsi une partie intégrante de la politique de la société, conforme à son objet statutaire de développement et de valorisation du répertoire et de promotion de la diversité culturelle.

L'exercice 2002 a été marqué par un effort financier accru, conforme au budget adopté lors de l'assemblée générale du 5 juin 2002. C'est l'utilisation de soldes des exercices antérieurs qui a permis d'effectuer des dépenses supérieures aux recettes affectées à l'exercice courant. Il convient de souligner que la réalisation des actions entreprises a cependant conduit à une charge financière légèrement inférieure au budget de dépenses adopté par l'assemblée.

Bilan actions culturelles			
	Bilan 2002	Bilan 2001	
Solde à reporter	464 955	690 595	
Perceptions 2001 pour l'année 2002	675 942	781 703	
Audiovisuel	621 859	742 323	
A déduire copie privée audio Scelf	-30 406		
Report solde 2001 provisionné non dépensé	783		
Radio	66 941	39 380	
A déduire copie privée radio Scelf	-6 178		
Dotation Association Scam Vélasquez Partenariat	27 441		
A déduire T.V.A. sur dotation Association Scam	-4 497		
Dépenses	1 095 255	1 007 338	
Création d'une œuvre et première fixation	268 301	235 852	<i>détail 1</i>
- Bourse d'aide à la création	268 301	235 852	
Défense et promotion de la création	531 217	496 888	<i>détail 2</i>
- Activités Velasquez	135 677	125 139	
- Soutien des festivals	156 181	141 984	
- Prix	96 885	85 267	
- Autres	142 473	144 498	
Diffusion de l'information sur la création	16 238	0	<i>détail 3</i>
Diffusion de l'information sur la création	16 238	0	
Aide à la formation	4 500	7 622	<i>détail 4</i>
Frais de fonctionnement	275 000	266 976	
Résultat	-419 313	-225 635	
Solde à reporter	45 642	464 960	

Nota : Les produits encaissés en 2002 au titre de l'action culturelle s'inscriront en ressource pour le budget 2003.

détail 1 : création d'une œuvre et première fixation

	Bilan 2002	Bilan 2001
Bourses d'aide à la création	268 301	235 852
Répertoire audiovisuel	176 087	160 008
Bourses de repérage	152 601	140 253
Frais accessoires à l'attribution des bourses		
<i>dont indemnités jury</i>	23 486	19 755
Répertoire des œuvres électroniques	42 700	33 158
Bourses d'aide à l'art numérique	38 125	33 158
Frais accessoires à l'attribution des bourses		
<i>dont indemnités jury</i>	4 575	
Répertoire des œuvres institutionnelles	6 000	3 049
Bourse	3 000	3 049
Bourse aide à la diffusion	3 000	
Frais accessoires à l'attribution des bourses		
<i>dont indemnités jury</i>		
Répertoire sonore	43 514	36 588
Bourses radiophonie	30 500	36 588
Frais accessoires à l'attribution des bourses		
<i>dont indemnités jury</i>	13 014	
Répertoire de l'écrit	0	3 049
Bourse écrit		3 049
Frais accessoires à l'attribution des bourses		
<i>dont indemnités jury</i>		
Total création d'une œuvre et première fixation	268 301	235 852

détail 2 : défense et promotion de la création

	Bilan 2002	Bilan 2001
Activité Vélasquez	135 677	125 139
Répertoire audiovisuel	38 827	86 827
Archives auteurs		6 241
Soirées audiovisuelles : <i>Inédit, Avant première, Œuvres de commande, Parcours d'auteur etc...</i>	12 732	54 149
Les yeux et la mémoire	16 948	26 437
Les yeux et la mémoire/Association Scam Vélasquez	9 147	
Répertoire des œuvres électroniques	6 619	5 354
Programme multimédia	6 619	5 354
Répertoire sonore	14 117	14 152
Programme radiophonique	4 914	14 152
Programme radiophonique/Association Scam Vélasquez	9 202	
Répertoire de l'écrit	147	1 855
Soirée littéraire	147	1 855
Répertoire images fixes	30 060	12 387
Exposition	20 913	12 387
Exposition/Association Scam Vélasquez	9 147	
Frais accessoires activité Vélasquez	45 907	4 564
Soutien des festivals	156 181	141 984
Répertoire audiovisuel	141 347	126 531
F.I.P.A.	83 847	76 225
Etat généraux du film documentaire (Lussas)	15 000	12 196
Cinéma du réel	12 200	7 622
Rencontre Internationale de l'audiovisuel	4 600	4 573
Mois du film documentaire	9 000	9 147
Festival international du documentaire (Marseille)	4 600	4 573
Images et Sciences	7 600	7 622
Festival du Creusot	3 000	3 049
Vidéo les Beaux Jours		1 524
Festival Résistances	1 500	
Répertoire des œuvres électroniques	7 600	9 146
Festival Jeune création numérique (Valenciennes)	3 000	4 573
Festival Mœbius	4 600	4 573
Présentation du répertoire	5 340	
Frais accessoires soutien des festivals	1 893	6 307

détail 2 : défense et promotion de la création (fin)

	Bilan 2002	Bilan 2001
Prix	96 885	85 267
Répertoire audiovisuel	19 580	19 817
Ensemble de l'œuvre	7 500	7 622
Documentaire de création de l'année	4 500	4 573
Prix découverte	3 000	3 049
Prix international Scam Cinéma du réel	4 580	4 573
Prix Bazin		
Répertoire des œuvres électroniques	19 500	18 294
Prix de l'œuvre d'art numérique	7 500	3 049
Prix jeune talent	1 500	
Prix 3D		4 573
Prix cédérom	3 000	3 049
Prix du site Internet	3 000	3 049
Prix Art @Outsiders	4 500	4 574
Répertoire des œuvres institutionnelles	7 500	7 622
Ensemble de l'œuvre	4 500	4 573
Œuvre de l'année	3 000	3 049
Répertoire sonore	15 000	14 482
Ensemble de l'œuvre	7 500	7 622
Œuvre de l'année	4 500	4 573
Prix découverte radio	3 000	2 287
Répertoire de l'écrit	7 500	7 622
Prix Joseph Kessel	4 500	4 573
Prix François Billetdoux	3 000	3 049
Répertoire images fixes	4 500	3 049
Prix Roger Pic	4 500	3 049
Frais accessoires Prix	23 305	14 381
Autres soutiens à la création	142 473	144 498
Répertoire audiovisuel	36 000	41 190
Subvention Documentaire sur grand écran	30 000	30 490
Subvention aide à la diffusion		1 524
Addoc	6 000	9 176
Multi - répertoires	81 473	77 279
Auditorium des auteurs	81 473	77 279
Action culturelle en Belgique	25 000	26 029
Total défense et promotion de la création	531 217	496 888

détail 3 : diffusion de l'information sur la création

	Bilan 2002	Bilan 2001
Répertoire sonore	16 238	0
Edition CD et Cassettes	15 000	
Reliquat 99 et 2000	1 238	
Frais accessoires Diffusion de l'information sur la création		
Total des bourses de diffusion de l'information sur la création	16 238	0

détail 4 : aide à la formation

	Bilan 2002	Bilan 2001
Multi-répertoire	4 500	7 622
FEMIS	4 500	7 622
Total des bourses de l'aide à la formation	4 500	7 622

6 - l'action sociale

L'action sociale de la Scam comporte deux volets :

- un fonds de solidarité permettant une assistance sociale aux auteurs.

Ce fonds permet d'aider ponctuellement les auteurs qui en font la demande, après approbation de la commission des affaires sociales.

- le versement d'une pension aux auteurs.

Pour bénéficier de ces allocations, l'auteur doit remplir deux conditions :

- être inscrit en qualité de membre depuis 20 ans
- être âgé de plus de 65 ans.

Les allocations versées en 2002 équivalaient à 6,5 % de la moyenne des 3 meilleures années des revenus bruts versés par la Scam à l'auteur. Ce taux de 6,5% est maintenu pour le versement de juin 2003

Le versement minimum sera maintenu à 183 € et le plafond reste arrêté à 3 659 € par an.

Les montants versés au titre de la pension 2003 seront prélevés sur les perceptions reçues des principaux diffuseurs audiovisuels et sonores au titre de l'année d'exploitation 2002, le taux de prélèvement de 0,90 % doit être approuvé par l'Assemblée Générale, ainsi que l'ensemble des critères, comme chaque année.

en euros

Année de perception	Prélèvements sur les perceptions	taux	Année de règlement	Montant des allocations	Nombre d'allocataires	Actions de solidarité	Nombre d'allocataires	Solde
2001	275 000,00	0,79%	2002	318 931,00	318	13 535,00	18	69 629,00
2002*	281 126,00 *	0,90%	2003	335 755,00 *	371*	15 000,00 *		0 *

* Prévisions

7 - les actions professionnelles

En 2002, tout en entamant en interne de profondes réformes de nature à lui permettre de mieux affronter les défis de « la société de l'information ». la Scam a considérablement amplifié et diversifié ses interventions à l'extérieur. Pour mémoire, les actions suivantes seront mentionnées :

► **Contribution à la réflexion sur le droit d'auteur, le statut du créateur et l'évolution de la création ainsi qu'à l'élaboration du droit :**

- *Organisation du colloque « L'AUTEUR EN QUESTIONS », 17/18 janvier 2002, au Centre Pompidou, avec la collaboration des Forums de société et France Culture. Après une présentation générale de Jean-Louis Comolli, auteur et administrateur de la Scam, auteurs, chercheurs, historiens, philosophes et juristes ont pu confronter leurs points de vue et approches respectifs à travers quatre thèmes principaux : les mutations, l'œuvre en crise, la notion d'auteur, le droit d'auteur. Cette rencontre a donné lieu à une plaquette éditée sous le titre *L'auteur en question : éléments de réponse*, synthèse réalisée avec la contribution de Sylvain Roumette, auteur et administrateur de la Scam.*
- *Participation à la réflexion sur la notion « d'œuvre audiovisuelle » suite à « l'affaire POPSTARS » :*
 - la Scam, après débats internes et inter-sociaux sur la télé-réalité et ses multiples avatars, a décidé d'admettre le « reportage » POPSTARS à son répertoire, estimant que la qualification d'œuvre audiovisuelle, au sens de la propriété intellectuelle, ne pouvait lui être raisonnablement déniée compte tenu notamment de l'évolution de la jurisprudence de ces dernières années.
 - toutefois, fidèle à son engagement de toujours en faveur de la création et de la défense et promotion de la culture, la Scam s'est, dans le même temps et comme membre des Etats-Généraux de la création audiovisuelle, associée sans réserve aux recours intentés devant l'ordre administratif pour faire annuler les décisions du CNC et du CSA qualifiant ce programme de « documentaire de création », avec les conséquences que l'on connaît (COSIP, quotas). Elle voit en effet une dérive particulièrement dangereuse dans cette application, selon elle erronée, de la réglementation sur le soutien à la production, initialement conçu pour favoriser la production d'œuvres audiovisuelles à valeur patrimoniale.
 - en tant que professionnel qualifié et aussi au titre du groupement précité, la Scam a également été consultée et associée aux réflexions menées dans le cadre de la mission confiée sur le même thème par le ministre de la culture et le gouvernement au directeur du CNC, David Kessler.
- *Forte implication dans les travaux du Conseil Supérieur de la Propriété Intellectuelle et de ses commissions spécialisées notamment :*
 - consultation sur l'avant-projet de loi du nouveau gouvernement sur les droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information ; sur le projet de loi sur la confiance dans l'économie numérique ; sur la lutte contre la contrefaçon ;

- participation active et présentation de solutions pragmatiques reprises par la Commission ou le Conseil dans les commissions suivantes : création des agents publics, création salariée, copie privée numérique, guichet commun, concurrence, libertés individuelles, loi applicable.
- *Continuation des travaux dans le cadre de la "commission Brun-Buisson" sur la copie privée numérique*, où la Scam se fait le porte-parole, outre l'audiovisuel, des nouveaux ayants droit de l'écrit et de l'image fixe

► **Actions de sensibilisation, d'information et de lobbying :**

- « *SERVICE PUB OU SERVICE PUBLIC ?* », conférence de presse au FIPA, 25 janvier 2002, au cours de laquelle Me Jean Martin a exposé les grandes lignes d'une étude commanditée par des sociétés d'auteurs et organismes professionnels et qu'il a réalisée avec le concours d'Ange Casta, auteur et administrateur de la Scam, pour proposer un financement alternatif pour le service public.
- *Publication d'un «NUMERO SPECIAL ELECTIONS* » adressé début avril aux hommes politiques, dans lequel la Scam posait dix questions-clé aux candidats sur leurs intentions en direction du service public et de l'industrie audiovisuelle.
- *Intensification du lobbying auprès des autorités bruxelloises, par le biais du GESAC* (Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs) : contributions écrites, auditions.
- *Présence au sein du CLIC (Comité de Liaison des Industries Culturelles)*, actif auprès des pouvoirs publics, gouvernement et parlement, à l'occasion de l'élaboration et du vote des lois intéressant le secteur.
- *Poursuite des travaux dans le cadre des ETATS-GENERAUX DE LA CREATION AUDIOVISUELLE, ainsi que du COMITE DE VIGILANCE pour la diversité culturelle* dans la perspective des Deuxièmes rencontres internationales des organisations professionnelles de la culture à Paris, en février 2003.
- *Information sur le droit d'auteur, la gestion collective, la Scam* : organisation de séances publiques d'information pratique sur le droit d'auteur et les contrats, dans les locaux de la Scam ; activité d'accueil et conseil à l'occasion de festivals (Le Creusot, Valenciennes ...) ; actions de formation et conférences sur la gestion collective (DIXIT, FEMIS, Paris Dauphine, Ecoles de bibliothécaires, etc.).

► **Activités de services rendus aux auteurs :**

- *Projections* : depuis son inauguration par le ministre de la culture et de la communication Catherine Tasca fin 2000, la salle de projection de la Scam a été continûment mise à disposition des auteurs : riche de 91 places, équipée d'un matériel de projection analogique et numérique, avec son « dolby surround », elle a accueilli, les jours ouvrés de 15 heures à 23 heures, les auteurs désireux d'y organiser la projection de leurs films, des débats, des conférences de presse, etc., le tout s'étant souvent prolongé par un cocktail dans la médiathèque.

Au 31 décembre 2002, ce sont quelque 259 rencontres qu'ont organisé dans ces lieux les auteurs membres de la société, à titre individuel ou au travers d'associations ou autres. Dans le même temps, la Scam poursuivait naturellement sa politique d'action culturelle, en prenant l'initiative de nombreuses projections.

- *Conseils et consultations d'ordre juridique concernant la négociation, la rédaction et le suivi des contrats intéressant les différents genres de répertoires administrés* : outre son implication dans les rouages de la société, l'équipe du service juridique a poursuivi son activité de conseil au service des auteurs relevant des différents répertoires administrés par la Scam, qu'elle ait été sollicitée au téléphone, par courrier ou sur rendez-vous.

➤ Echanges professionnels avec les autres SPRD et développement d'outils communs ou compatibles en vue de l'adaptation de la gestion collective et de son renforcement :

- *Election de la Scam au conseil d'administration de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) et renforcement de sa participation aux commissions spécialisées consacrées plus particulièrement aux œuvres audiovisuelles et sonores, au répertoire littéraire et à l'Europe.*
- *Avancement concerté du projet GEDAM* : GEDAM (Gestion Electronique des Demandes d'Autorisation Multi-répertoires) est un acronyme désignant le projet précédemment dénommé « DAL », dont l'objectif était la réalisation d'un guichet commun pour les demandes d'autorisation concernant les sites Internet et les supports numériques interactifs, tous répertoires confondus : SACEM, SACD, ADAGP, Scam. Le projet est désormais étendu aux demandes d'autorisation pour l'édition phonographique et l'édition vidéographique sur supports non interactifs ou linéaires, qui suivent finalement un processus analogue.

Le premier module guichet commun, dont une première version du prototype est d'ores et déjà développée, est en voie d'être complété par une batterie d'autres modules portant sur les échanges électroniques inter-sociaux et il a pu être envisagé de développer dans une phase ultérieure, un dispositif de surveillance des sites Internet, sous réserve de la reconnaissance du caractère licite du procédé, de manière à lutter contre la contrefaçon (en incitant surtout les contrevenants à procéder à une régularisation).

Bien évidemment, ces actions ont leur prolongement ou leur enracinement nécessaire dans l'importante opération de refonte du système d'information entreprise en interne et devant s'étaler sur plusieurs années. Pour information, des « modules d'attente » sont d'ores et déjà opérationnels, qui visent à améliorer la productivité dans certains domaines et produire rapidement les tableaux, synthèses ou réponses détaillées voulus par la Commission permanente de contrôle et la réglementation applicable aux sociétés de perception et de répartition. Concrètement pour les auteurs, ces mesures vont se traduire prochainement par une réduction appréciable des délais de traitement et, par suite, de versement des droits, du fait de l'amélioration apportée au traitement des perceptions, au processus d'analyse de l'exploitation des œuvres, également en ce qui touche aux oeuvres sonores.

➤ **Axes de développement prioritaires de la Scam :**

- *Engagement décisif en faveur de la défense des nouveaux droits des auteurs de l'écrit :*
 - consolidation et enrichissement de la base documentaire en vue d'une gestion efficace des droits à rémunération qui se mettent progressivement en place pour ce secteur de la création, au titre de la reprographie, de la copie privée numérique et vraisemblablement du prêt public ;
 - interventions soutenues auprès des pouvoirs publics sur le projet de loi pour le prêt public des ouvrages, notamment dans la perspective d'en étendre le bénéfice aux auteurs des œuvres déjà en fonds ;
 - candidature officielle de la Scam en vue de la création d'une agence nationale voire régionale auprès du Consortium international gérant la norme ISTC, adoptée courant 2002 dans le cadre de l'ISO pour permettre l'identification et la traçabilité des œuvres textuelles dans l'univers numérique. Dans le même temps, la CISAC, présente dans ce projet et en collaboration avec la Scam, a poursuivi sa réflexion afin de faciliter l'adoption de cette norme par les différents intervenants (éditeurs, auteurs, SPRD, etc) ; définir les moyens techniques de son implémentation ; mettre en place l'agence française, chargée de délivrer les identifiants ISTC.
- *Poursuite du rapprochement avec les syndicats professionnels de producteurs audiovisuels, SPI et USPA, en vue de faire progresser la gestion collective dans les domaines de la vidéo à la demande et du « pay per view », de la diffusion en ligne, de l'édition vidéographique linéaire et interactive et de la distribution en secteur dit non commercial.*
- *Parallèlement la Scam, aux côtés de la SDRM, entame des discussions avec le SEV (Syndicat des Editeurs Vidéo) concernant la gestion collective des droits des auteurs dont les œuvres sont éditées en DVD.*
- *Rapprochement avec les sociétés d'auteurs étrangères, en vue de conclure de nouveaux contrats de réciprocité ou d'actualiser des contrats préexistants : nouveau contrat signé le 5 février 2002 avec la SGAE, portant sur l'ensemble des exploitations des œuvres audiovisuelles et sonores en Espagne ; négociations en bonne voie avec COPY-DAN au Danemark et COPYSWEDE en Suède sur les droits de retransmission par câble et copie privée, avec VG WORT en Allemagne pour la copie privée. Des contacts sont également pris avec des sociétés jeunes d'Europe centrale et Israël.*

8 - la gestion de la Scam

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de gestion et l'annexe comptable.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2002.

8.1 le bilan

Bilan						
en EUROS	Actif				Passif	
	Brut	2 002		Net	2 002	2 001
		Amortissements pour dépréciation				
Actif Immobilisé	5 720 569	1 352 573		4 367 997		4 419 053
Immobilisations incorporelles	18 294	7 775		10 519		12 348
Immobilisations corporelles	3 207 358	1 344 798		1 862 560		1 885 033
Immobilisations financières	2 494 918			2 494 918		2 521 672
Prêt au personnel	87 518			87 518		103 589
Prêt Aide à la construction	102 327			102 327		92 134
Dépôts et cautions	2 290 504			2 290 504		2 290 504
Créances Trésor Public	0			0		20 881
Titres de Participation	14 569			14 569		14 565
Actif circulant	74 773 031			74 773 031		71 807 101
Créances	2 612 199			2 612 199		930 216
Personnel	4 290			4 290		367
Débiteurs divers	693 038			693 038		824 144
Postes Emetteurs	1 914 871			1 914 871		105 705
Valeurs mobilières de placement & comptes à terme	70 718 687			70 718 687		69 566 269
CYRIL F.G. F.C.P.	0			0		1 571 219
CYRIL F.G. V.M.P.	1 499 302			1 499 302		0
B.I.C.S. V.M.P.	39 427 907			39 427 907		28 537 006
BAREP / S.G. F.C.P.	17 103 415			17 103 415		30 794 470
OBLIGATIONS O.A.T.	2 116 983			2 116 983		2 116 983
CERTIFICATS DE DEPOTS	10 571 080			10 571 080		6 546 590
Disponibilités	1 357 767			1 357 767		1 196 398
B.B.L. France	211			211		470
SOCIETE GENERALE	1 200			1 200		1 361
CYRIL F.G.	1 296			1 296		0
B.B.L. Reprographie	837 042			837 042		1 057 344
B.N.P. Bruxelles	6 522			6 522		127 460
B.B.L. Bruxelles	508 182			508 182		0
C.C.P.	501			501		5 795
Caisse	2 288			2 288		3 592
Caisse Bruxelles	526			526		375
Charges payées d'avance	84 377			84 377		107 179
Charges à répartir						7 039
<i>Total actif</i>	<i>80 493 601</i>	<i>1 352 573</i>		<i>79 141 028</i>		<i>76 226 154</i>
Capitaux propres					148 151	138 596
Droits d'entrée					148 151	138 596
Provisions pour risques et charges					147 709	83 847
Provision pour litiges					147 709	83 847
Dettes					78 175 991	74 543 027
Dettes					78 175 991	74 543 027
Fournisseurs				299 198		309 482
Personnel				319 617		246 558
Organismes sociaux				2 207 084		2 042 455
Etat, Impôts et taxes				69 779		68 756
Créditeurs divers				2 629 671		2 754 904
Droits à répartir aux auteurs				68 512 946		64 851 233
Droits à répartir entre SPRI				1 196 489		1 401 584
Auteurs créditeurs				1 777 068		2 027 535
Auteurs non membres				1 162 930		839 487
Adhésions en cours				1 208		1 032
Produits constatés d'avance					122 015	304 539
Produits constatés d'avance					122 015	304 539
Disponibilités					412 566	1 072 218
Banques Solde Crédeur					412 566	1 072 218
B.I.C.S.				412 566		1 013 397
BBL Bruxelles				0		58 821
Excédent de Retenue Statutaire					134 596	83 927
Excédent de Retenue Statutaire					134 596	83 927
<i>Total passif</i>					<i>79 141 028</i>	<i>76 226 154</i>

8.2 le compte de gestion

Compte de gestion		
<i>en EUROS</i>	2002	2001
Résultat d'exploitation	-2 537 488	-2 326 942
Produits d'exploitation	8 333 558	8 091 036
Cotisations	116 342	75 677
Retenue statutaire	7 115 020	6 917 661
Autres produits	1 236 792	1 181 624
Excédents de retenue statutaire de l'exercice	-134 596	-83 927
Charges d'exploitation	10 871 046	10 417 978
Fournitures	243 097	204 263
Charges externes	3 294 611	3 379 400
Impôts et taxes	83 844	31 239
Charges de personnel	5 061 981	4 681 633
Charges de gestion	1 794 509	1 714 514
Dotation aux amortissements	393 003	406 929
Résultat financier	2 718 206	2 226 109
Produits financiers	2 723 328	2 229 689
Charges financières	-5 122	-3 580
Résultat exceptionnel	-180 718	100 833
Produits exceptionnels	11 513	290 176
Charges exceptionnelles (subventions)	-192 231	-189 343
Résultat	0	0

8.3 l'annexe comptable

Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de gestion au 31 décembre 2002 sont présentés, conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (tout changement étant notifié)
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

8.3.1 Changement de méthodes

En 2002, il n'y a pas de changement de méthodes par rapport à 2001.

8.3.2 Informations obligatoires sur le bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

L'actif immobilisé correspond aux biens ou valeurs destinés à être conservés durablement et qui sont valorisés au coût d'acquisition.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
<i>en EUROS</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation au cours de l'exercice	Diminution au cours de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 294			18 294
-Droit d'occupation	18 294			18 294
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 922 599	368 700	83 942	3 207 358
-Installations et agencements	1 530 692	34 839		1 565 531
-Travaux de bureau de Bruxelles	192 798	43 189		235 987
-Matériel de bureau et informatique	487 930	223 961	83 942	627 950
-Mobilier	417 258	33 301		450 559
-Programmes informatiques	293 921	26 700		320 621
-Immobilisations en cours		6 710		6 710
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 521 672	10 208	36 962	2 494 918
-Prêt au personnel	103 589		16 071	87 518
-Prêt à la construction	92 134	10 193		102 327
-Dépôt cautionnements	2 290 504			2 290 504
-Créance sur le trésor	20 881		20 881	
-Titres de participation	14 565	15	11	14 569
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 462 565	378 909	120 904	5 720 569

Amortissements

Les actifs sont amortis suivant la méthode linéaire ou dégressive, en fonction de leur durée de vie estimée.

Les principaux taux utilisés sont les suivants :

	Méthode	Taux
Logiciels informatiques	linéaire	100%
Mobilier de bureau	linéaire	10%
Matériel de bureau	dégressif	50%
Matériel informatique	dégressif	50%
Installations agencements et aménagements	linéaire	10% et 20%
Aménagement délégation belge	linéaire	10%
Informatique délégation belge	dégressif et linéaire	50 et 100%

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Valeur brute à la fin de l'exercice
en EUROS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 946	1 829		7 775
-Droit d'occupation	5 946	1 829		7 775
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 037 566	391 173	83 942	1 344 798
-Installations et agencements	223 633	157 084		380 718
-Travaux de bureau de Bruxelles	101 207	26 233		127 440
-Matériel de bureau et informatique	366 350	129 088	83 942	411 496
-Mobilier	75 541	43 827		119 368
-Programmes informatiques	270 835	34 942		305 776
TOTAL GENERAL	1 043 512	393 003	83 942	1 352 573

Créances

CREANCES			
<i>en EUROS</i>	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	2 480 349	29 117	2 451 231
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	189 845	29 117	160 727
Autres immobilisations financières	2 290 504		2 290 504
ACTIF CIRCULANT	2 696 576	2 696 576	
Créances, redevables	1 914 871	1 914 871	
Autres créances (Sociétaire et Fournisseurs)	697 328	697 328	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Autres			
Charges constatées d'avance	84 377	84 377	
TOTAL	5 176 925	2 725 694	2 451 231

Dettes

DETTES				
<i>en EUROS</i>	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an	Dont à plus de cinq ans
Perceptions à répartir	70 872 365	70 872 365		
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts/dettes auprès des Ets. de crédit				
Emprunts et dettes divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 198	299 198		
Personnel	319 617	319 617		
Dettes sociales et fiscales	2 276 863	2 276 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 407 947	4 407 947		
Produits constatés d'avance	122 015	122 015		
TOTAL	78 298 005	78 298 005	0	0

Placements

Liste des placements	
<i>En Euros</i>	
Placements de l'actif immobilisés :	2 374 253
- Dépôt de garantie B.I.C.S. :	2 286 735
- Prêts au personnel :	87 518
Placements de l'actif circulant :	70 718 687
- Monétaires :	56 531 322
Barep CT	17 103 415
Natexis sécurité J	6 618 788
Natexis Euribor G	6 769 724
Natexis sécurité +	26 039 395
- B.M.T.N. :	12 070 382
CFG 17	1 499 302
B.M.T.N. 71544	1 525 000
BAREP BNH - 2005	3 000 000
BAREP BNH - 2007	3 048 980
C.C.B.P.	2 997 100
- O.A.T. :	2 116 983
O.A.T. 5,50 % 2004	1 384 085
O.A.T. 5,50 % 2007	732 898
Total des placements	73 092 940

Capital social

Au 31 décembre 2002 le capital s'élève 148 151 €

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges de 147 709 € est constituée selon le principe comptable de prudence, en raison de contentieux ouverts sur l'initiative d'anciens salariés.

Les affaires suivies par un avocat sont aux prud'hommes pour 107 720 € déjà en cours l'an dernier.

Une provision complémentaire de 39 989 € a été constituée pour faire face à un second contentieux apparu au cours de l'exercice.

<i>en EUROS</i>	TABLEAU DES PROVISIONS			
	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	83 847	63 862		147 709
-Provisions pour litiges	83 847	63 862		147 709
TOTAL GENERAL	83 847	63 862		147 709

Charges à payer

<i>en EUROS</i>	Montant des charges à payer
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 660
Dettes fiscales et sociales	503 236
Autres dettes	194 506
Total	770 403

Produits à recevoir

<i>en EUROS</i>	Montant des produits à recevoir (inclus dans les postes suivants du bilan)
Intérêts courus du dépôt BICS	18 183
Total	18 183

Charges constatées d'avance

<i>en EUROS</i>	Montant des charges constatées d'avance
Charges d'exploitation	84 377
Total	84 377

Produits constatés d'avance

<i>en EUROS</i>	Montant des produits constatés d'avance
Produits d'exploitation	122 015
Total	122 015

8.3.3 Notes sur le compte de gestion

Produits de l'exercice

Les produits d'exploitation sont constitués des retenues statutaires et se décomposent comme suit :

produits d'exploitation	
<i>En Euros</i>	
cotisations	116 342
retenue statutaire	6 980 423
retenue statutaire sur répartitions	5 927 699
retenue statutaire sur perceptions	912 321
retenue statutaire pour quote part de frais de fonctionnement de l'action culturelle	275 000
excédent de retenue statutaire de l'exercice	-134 596
autres produits	1 236 792
Total des produits d'exploitation	8 333 558

Retraites et pensions

- Pension des auteurs de la SCAM

La dépense annuelle des pensions à verser aux auteurs sur la base de 6,5 % représente pour 2003 la somme de 335 755 €

Ce montant est établi en fonction des répartitions effectuées jusqu'à fin 2002 et de la population bénéficiaire de ces pensions.

Les critères sont les suivants : adhésion 20 années, 65 ans, 6,5% de la moyenne actualisée des 3 meilleures années de droits en tenant compte de la retenue statutaire.

La pension se situe dans le cadre de l'action sociale dont le budget et les critères sont décidés chaque année par l'Assemblée générale.

Retraites et pensions (suite)

- Salariés de la Scam

Selon les usages en vigueur mentionnés dans l'accord d'entreprise de décembre 1983 et complétés par l'avenant du 5 février 1992, le personnel de la Scam ayant acquis quinze années d'ancienneté et présent aux effectifs à la date du départ en retraite bénéficie d'une retraite additionnelle versée par l'employeur.

Cette retraite complémentaire est égale à 10% du dernier salaire annuel, payée trimestriellement à terme échu sans réversion au conjoint en cas de décès.

Les cotisations correspondantes s'élèvent en 2002 à 366 000 €

Elles seront pour 2003 de 305 000 € et à partir de 2004 et pour les années suivantes de 104 504 €

C'est le groupe AXA qui assure le fonctionnement et le suivi du régime

Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du conseil d'administration

Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration	
<i>en EUROS</i>	Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration
Indemnités du Président	27 441
Indemnités du Trésorier	9 147
Indemnités du Conseil	14 650
TOTAL	51 238

8.3.4 Autres informations

Effectif moyen de la Scam : 67 salariés

Engagements hors bilan :

Crédit bail immobilier

Notre engagement porte sur le paiement de loyers trimestriels à la Banque Populaire "BICS" dans le cadre d'un contrat de crédit-bail concernant l'immeuble du siège de notre société au 5 avenue Vélasquez - Paris 8ème.

Le financement représentait un total de 13 141 868 €

La location a commencé à courir le 15 janvier 1999 pour une durée de quinze années.

Il est prévu 60 loyers trimestriels payables d'avance dont la soixantième échéance couvre la dernière période qui est celle du 15 janvier 2014 au 14 avril 2014.

L'échéance du 15 octobre 2002 était la 16ème.

Le capital restant dû après le règlement de la dernière échéance de l'exercice 2002 s'élève à 10 687 167 €

8.3.5 tableau du montant et de l'affectation des produits financiers conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

en euros	Montants des produits financiers
Revenu des Placements	335 176
Gains de changes	93
Plus value de cession	2 292 626
Intérêts des Prêts	5 788
Rémunération BICS sur dépôt de garantie	89 646
total	2 723 328

Selon les statuts, les intérêts perçus provenant des sommes en instance de répartition et, d'une manière générale, les produits des placements effectués à partir de ces sommes permettent de faire face aux charges générales de la société.

8.4 les mandataires sociaux

Guy Seligmann, président, et Laurent Duveillier, délégué général, sont co-gérants de la Scam conformément à l'article 15 des statuts.

8.5 le poids de la gestion

tableau du rapport des prélèvements sur droits aux perceptions de l'exercice

conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

Charges brutes de l'exercice	11 068 399
à déduire :	
- Transferts de charges à étaler	
- Valeur nette comptable des actifs cédés	
Charges propres à l'exercice	11 068 399
Quote part des frais de fonctionnement de l'action culturelle	-275 000
Charges nettes	10 793 399
à déduire :	
- ressources financières	-2 723 328
Solde des charges, nettes des ressources financières	8 070 071
à déduire :	
- ressources diverses	-1 364 648
à ajouter :	
- résultat de l'exercice	134 596
Prélèvements comptabilisés en produits en 2002	6 840 019
Perceptions de l'année 2002	52 284 087
Taux du coût de gestion	13,08%

tableau de passage des prélèvements comptabilisés en produits en 2002 (cf tableau précédent) aux montants effectivement prélevés en 2002 (cf page 28)

Prélèvements comptabilisés en produits en 2002	6 840 019
RS 2% sur perceptions 2001 au titre de 2002	-912 321
RS 2% sur perceptions 2002 prélevé au titre de 2003	987 846
Remboursement RS 2001	-83 927
Prélèvements effectués en 2002	6 831 617

Retenues statutaires prévisionnelles pour l'année 2003

Les taux de retenue statutaire restent inchangés en 2003 par rapport à 2002.

<u>Audiovisuel</u>		Retenue statutaire prévisionnelle
Chaines hertziennes		13%
Chaines thématiques		13%
Simultané intégral par câble		13%
Droit d'exploitation par satellite		13%
Copie privée		13%
Autres :	Droits de représentation et de reproduction à l'occasion des échanges internationaux	10%
	Droits de reproduction et représentation INA (apports en coproduction)	3%
	Droits d'exploitation pour les œuvres télévisuelles à des fins culturelles (INA)	10%
	Droits d'exploitation pour les œuvres télévisuelles (INA ou autres diffuseurs)	10%
	Droits d'exploitation cinématographique	10%
	Droits de reproduction des vidéogrammes	3%
<u>Sonore</u>		
Radios		13%
Copie privée		13%
Autres	Droits de représentation et de reproduction à l'occasion des échanges internationaux	10%
	Droits d'exploitation pour les œuvres radiophoniques à des fins culturelles (INA)	10%
	Droits d'exploitation pour les œuvres radiophoniques et ventes (INA ou autres diffuseurs)	10%
	Droits de reproduction et représentation INA (apports en coproduction)	3%
	Droits de reproduction des phonogrammes	3%
	Primes d'inédit	3%
	Conventions individuelles	3%
<u>Ecrit</u>		
	Droit de reproduction presse	12%
	Droits de récitation publique	5%
	Droits de reprographie (photocopie)	3%
	Droits d'édition et de traduction	3%
<u>Autres répertoires</u>		
	Droits de reproduction et de représentation d'œuvres journalistiques sur supports et réseaux multimédias	9%
	Droits de reproduction cédérom, sites Internet	5%

ANNEXES

Détail des perceptions de la page 15

en euros	Droits perçus			Total perceptions 2002	Prélèvements
	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger		
Perceptions dont la gestion est confiée par les ayants droit	43 913 917	1 220 901	1 221 342	46 356 159	887 687
exploitation télévisuelle	36 538 199	534 309	995 370	38 067 878	743 953
télédiffusion hertzienne (nationale)	31 438 440	490 878	509 175	32 438 494	638 338
Arte G.E.I.E	432 800			432 800	8 656
Canal +	1 246 690			1 246 690	24 934
CLT-UFA			19 327	19 327	387
France 2	8 127 116			8 127 116	162 542
France 3	6 221 926			6 221 926	124 439
France 5	2 980 047			2 980 047	59 601
Métropole Télévision M6	1 847 275			1 847 275	36 946
R.T.B.F		363 826		363 826	7 277
Radio Canada		68 212		68 212	1 023
SGAE			163 681	163 681	
SIAE			39 294	39 294	
Société de Radio-Télévision du Quebec		48 983		48 983	735
SSA			284 938	284 938	
Télé-Métropole Inc.		9 857		9 857	148
TF1	10 582 586			10 582 586	211 652
VG Wort			1 894	1 894	
ZAIKS			41	41	
télédiffusion hertzienne (locale)	2 044 833			2 044 833	40 897
Antenne créole Guyane	1 116			1 116	22
Antenne Réunion télévision	11 162			11 162	223
ATV	17 921			17 921	358
Canal + Antilles	22 307			22 307	446
Canal + Guyane	4 229			4 229	85
Canal Réunion S.A.	12 320			12 320	246
Société Nationale de Radio et de Télévision Française d'outre-Mer	1 976 639			1 976 639	39 533
TLM Télé Lyon Métropole	-903			-903	-18
TLT Télé Toulouse	42			42	1
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	2 917 172	43 430	43 833	3 004 436	60 704
13e rue Universal Studios Channels France	6 378			6 378	128
Allocine TV	9 206			9 206	184
Arte G.I.E.E	976 553			976 553	19 531
ARTV			14 709	14 709	221
C:	20 057			20 057	401
Canal + Televisie		17 028		17 028	
Canal France International	26 382			26 382	528
Canal Horizons	11 833			11 833	237
Canal J	27 317			27 317	546
Canal Jimmy	64 971			64 971	1 299
Ciné Cinéma câble	15 800			15 800	316
Cuisine TV	15 366			15 366	307
Demain	1 270			1 270	25
Disney Channel (France)	8 961			8 961	179
EDI TV (M6 Music)	1 853			1 853	37
Equidia	13 585			13 585	272
EUROMUSIQUE	4 087			4 087	82
Extension TV (série club)	7 394			7 394	148
Fashion TV Paris Fol	2 502			2 502	50
Festival France Télé Films	2 457			2 457	49
Fox Kids	5 163			5 163	103
Fun TV	28 558			28 558	571
Histoire	39 134			39 134	783
KTO	66 426			66 426	1 329
Les Réseaux Premier Choix Inc.			7 109	7 109	107
MCM	3 094			3 094	62
MCM Classique Jazz-Muzzik	5 584			5 584	112
Mezzo	9 708			9 708	194
Musimax		14 321		14 321	215
Odyssee Société d'Exploitation de Documentaires	66 298			66 298	1 326
Paris Première	132 104			132 104	2 642
Planète Câble	188 673			188 673	3 773
Régions	185 105			185 105	3 702
Santé vie	3 537			3 537	71
seasons	37 661			37 661	753
Société d'exploitation de la chaîne Comédie	8 055			8 055	161
Société Monegasque des Ondes			22 015	22 015	440
TEVA	203 897			203 897	4 078
TF6	2 008			2 008	40
TV 5	399 806			399 806	7 996
TV Meteo	19 199			19 199	384
Voyage	297 188			297 188	5 944
VTM / K2		12 082		12 082	1 378

Détail des perceptions de la page 15 (suite)

en euros	Droits perçus			Total perceptions 2002	Prélèvements
	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger		
Perceptions dont la gestion est confiée par les ayants droit	43 913 917	1 220 901	1 221 342	46 356 159	887 687
exploitation télévisuelle	36 538 199	534 309	995 370	38 067 878	743 953
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement			308 708	308 708	1 486
ALCS			9	9	
ARTISJUS			-53 028	-53 028	
Bild-Kunst			4 805	4 805	
Ensemble des câblo-opérateurs luxembourgeois			74 294	74 294	1 486
Kopiosto Ry			1 303	1 303	
SIAE			86	86	
SSA			281 240	281 240	
retransmission par satellite			709	709	
SGAE			709	709	
réception publique	59 246			59 246	1 185
Récepteurs publics	59 246			59 246	1 185
copie privée audiovisuelle analogique			89 907	89 907	
SSA			89 907	89 907	
utilisation scolaire			43 037	43 037	
SSA			43 037	43 037	
échanges internationaux	67 206			67 206	1 344
SDRM	67 206			67 206	1 344
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	11 303			11 303	
SACD	11 303			11 303	
exploitation radiophonique	4 349 875	90 119	109 192	4 549 186	88 902
radiodiffusion	3 386 742	90 119	109 007	3 585 868	69 639
Bureau sénégalais du droit d'auteurs			80	80	
Compagnie européenne de radiodiffusion et télédiffusion Europe 1			2 133	2 133	43
DANSK FORFATTER FORENING			3 225	3 225	
DILIA			1 665	1 665	
Ensemble des radios locales privées	246 333			246 333	4 927
Ensemble des radios luxemboug			3 744	3 744	75
PROLITTERIS			97 048	97 048	
R.T.B.F		82 803		82 803	1 656
Radio Canada		7 316		7 316	110
Radio France International	320 289			320 289	6 406
Radio Monte Carlo			1 061	1 061	21
S.N. Radio France	2 623 894			2 623 894	52 478
Société Nationale de Radio et de Télévision Française d'outre-Mer	193 617			193 617	3 872
Sud Radio	2 609			2 609	52
VG Wort			27	27	
ZAIKS			23	23	
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement			185	185	
ALCS			185	185	
réception publique	784 481			784 481	15 690
Récepteurs publics	784 481			784 481	15 690
échanges internationaux	178 652			178 652	3 573
SDRM	178 652			178 652	3 573
exploitation télévisuelle et radiophonique	2 604 247	134 501	80 333	2 819 081	54 832
télédiffusion et radiodiffusion		134 501	18 007	152 509	2 747
ARTISJUS					
BMDA			2 851	2 851	57
BURIDA			4 811	4 811	
LITA			492	492	
SIAE			6 384	6 384	
SSA			868	868	
VG Wort			2 601	2 601	
VRT		134 501		134 501	2 690
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement			5 458	5 458	
Kopiosto Ry			5 458	5 458	
SABAM					
retransmission par satellite	2 604 148			2 604 148	52 083
ABSAT	63 743			63 743	1 275
Canal Satellite	1 701 957			1 701 957	34 039
Canal Satellite Antilles	117 384			117 384	2 348
Canal Satellite Réunion	72 191			72 191	1 444
Parabole Réunion	11 221			11 221	224
TPS	617 956			617 956	12 359
TPS Cinéma	15 587			15 587	312
TPS Jeunesse	4 109			4 109	82
copie privée audiovisuelle et sonore			15 549	15 549	
SGAE			15 549	15 549	
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	99			99	2
PROLITTERIS					
SACEM	99			99	2
droit location vidéo			41 318	41 318	
SSA			41 318	41 318	

Détail des perceptions de la page 15 (suite)

en euros	Droits perçus			Total perceptions 2002	Prélèvements
	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger		
Perceptions dont la gestion est confiée par les ayants droit	43 913 917	1 220 901	1 221 342	46 356 159	887 687
exploitation vidéographique et phonographique	79 287	3 679	2 708	85 673	
édition de vidéogrammes commerciaux	26 254	3 679		29 933	
R.T.B.F		3 679		3 679	
SDRM	26 254			26 254	
édition de vidéogrammes institutionnels	31 785			31 785	
SACEM	6 221			6 221	
SDRM	25 564			25 564	
édition de phonogrammes	21 248		2 708	23 956	
SDRM	21 248			21 248	
SIAE			2 708	2 708	
exploitation sur support graphique	28 265	456 001	24 179	508 444	
édition littéraire	5 605			5 605	
Editions Astra	358			358	
Editions Belin	45			45	
Editions Choudens	248			248	
Editions du Seuil	184			184	
Editions Gallimard	1 082			1 082	
Editions Larousse	2 514			2 514	
L'ARCHE Editeur	112			112	
Librairie L'Atalante SARL	114			114	
MERCURE DE France	16			16	
Nathan	933			933	
VIVENDI UNIVERSAL					
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	22 659	547	1 793	24 999	
AB Editions SPRL		180		180	
Bulletin de l'Oeuvre de	4			4	
Castres Régions	457			457	
En Avant	15			15	
IPA	1 155			1 155	
Journal d'Aubel		350		350	
Journal de l'Echo de Brou	206			206	
L'Alsace et L'Alsace Lundi	2 202			2 202	
L'Aude Juridique et Commercial	457			457	
L'Aurore du Bourdonnais	5			5	
L'Est Vaudois			1 793	1 793	
L'éveil de la Haute Loire	371			371	
L'Hérault Judiciaire et Commercial	457			457	
L'Indépendant du Louhannais	281			281	
La Charente Libre	1 253			1 253	
La Concorde	10			10	
La Croix du Midi	195			195	
La Dordogne Libre	1 053			1 053	
La Gazette des Tribunaux du Midi	17			17	
La Liberté de l'Est	1 882			1 882	
La Marne Agricole	17			17	
La Maurienne	4			4	
La Presse Havraise	2 300			2 300	
La Renaissance Lochoise	101			101	
La République du Centre	1 700			1 700	
La Tribune sherbrooke		18		18	
La Vendée Agricole	13			13	
Le Courrier du Loiret	26			26	
Le Courrier Picard	2 986			2 986	
Le Journal de Civray	232			232	
Le Journal des ménagères	116			116	
Le Messager	384			384	
Le Petit Bleu du Lot et Garonne	496			496	
Le Petit Gersois	51			51	
Le Réveil Ardennais	10			10	
Le Réveil du Vivarais	17			17	
Le Roussillon	457			457	
Le Semeur Hebdo	18			18	
Le Tarn Libre	329			329	
Le Tout Lyon	17			17	
Les Annales de Notre-Dame de la Salette	11			11	
Les Editions FOUCHER	60			60	
Les Petites Annonces Roussillonnaises	12			12	
Manche éditions	296			296	
MOULINS RICHARD DE BAS	115			115	
Nord Eclair	2 855			2 855	
Public Comédie de Saint-Etienne	14			14	
Revue de l'Habitat Français	2			2	
reprographie		455 454	22 386	477 840	
ALCS			22 386	22 386	
Reprobel		455 454		455 454	

Détail des perceptions de la page 15 (fin)

en euros	Droits perçus			Total perceptions 2002	Prélèvements
	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger		
Perceptions dont la gestion est confiée par les ayants droit	43 913 917	1 220 901	1 221 342	46 356 159	887 687
exploitation multimédia	123 656		113	123 769	
édition sur support numérique interactif	81 120		113	81 232	
SESAM	81 120			81 120	
SIAE			113	113	
édition de sites web	2 138			2 138	
SESAM	2 138			2 138	
mise en ligne d'œuvres sur le web	40 398			40 398	
SESAM	40 398			40 398	
représentation publique	86 659	83	9 448	96 190	
lecture et récitation publique	86 659	83	9 448	96 190	
<i>Ensemble des organismes des récitations au Canada</i>		83		83	
SACD	86 659			86 659	
SIAE			6 806	6 806	
SOPE			1 352	1 352	
SSA			1 290	1 290	
autres exploitations	103 729	2 210		105 939	
Exploitation INA	103 714			103 714	
INA	103 714			103 714	
Protocole commercial étranger		2 210		2 210	
VAR		2 210		2 210	
Droit d'exécution	15			15	
SDRM	15			15	
Perceptions dont la gestion est confiée en application de la loi	5 804 082			5 804 082	100 159
exploitation télévisuelle	2 561 319			2 561 319	38 406
copie privée audiovisuelle analogique	2 561 319			2 561 319	38 406
Copie France	2 560 382			2 560 382	38 406
SACD	936			936	
exploitation radiophonique	610 481			610 481	9 157
copie privée sonore analogique	610 481			610 481	9 157
SORECOP	610 481			610 481	9 157
exploitation télévisuelle et radiophonique	2 629 781			2 629 781	52 596
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	2 629 781			2 629 781	52 596
<i>Ensemble des câblo-opérateurs français</i>	2 629 781			2 629 781	52 596
exploitation vidéographique et phonographique	2 502			2 502	
copie privée sonore analogique	2 502			2 502	
SDRM	2 502			2 502	
Perceptions dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	123 846			123 846	
exploitation télévisuelle	2 744			2 744	
commandes audiovisuelles	2 744			2 744	
<i>Ensemble des producteurs audiovisuels</i>	2 547			2 547	
Goupil Production	197			197	
exploitation radiophonique	121 102			121 102	
commandes radiophoniques	121 102			121 102	
S.N. Radio France	121 102			121 102	
TOTAL	49 841 844	1 220 901	1 221 342	52 284 087	987 846

Détail des répartitions de la page 20

en euros	Droits Affectés aux ayants droits	Prélèvements sur répartitions	Répartition brutes 2002			Total répartitions brutes 2002
			en France	pour les délégations de la SCAM	pour les autres pays	
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	37 147 191	5 416 069	39 826 844	1 429 559	1 306 857	42 563 260
exploitation télévisuelle	30 641 769	4 543 203	33 348 381	696 611	1 139 980	35 184 972
télédiffusion hertzienne (nationale)	27 039 678	4 010 978	29 759 927	649 510	641 219	31 050 656
Arte G.I.E.E	494 157	72 638	566 795			566 795
BMDA	380	57			436	436
Canal +	1 389 705	205 454	1 595 159			1 595 159
CLT-UFA	201	30			231	231
France 2	5 528 629	822 113	6 350 742			6 350 742
France 3	5 251 575	781 957	6 033 532			6 033 532
France 5	2 928 656	432 625	3 361 281			3 361 281
Métropole Télévision M6	1 455 961	212 371	1 668 331			1 668 331
R.T.B.F	399 926	59 265		459 191		459 191
Radio Canada	84 437	12 493		96 930		96 930
rti tv- club rti	16 339	2 477		18 815		18 815
SGAE	150 005	22 296			172 301	172 301
SIAE	34 180	5 067			39 247	39 247
Société de Radio-Télévision du Québec	56 334	8 437		64 771		64 771
SSA	373 991	55 013			429 004	429 004
Télé-Métropole Inc.	8 529	1 274		9 803		9 803
TF1	8 866 677	1 317 410	10 184 087			10 184 087
télédiffusion hertzienne (locale)	1 480 747	220 911	1 701 657			1 701 657
Canal + Antilles	10 998	1 643	12 642			12 642
Canal + Guyane	2 022	302	2 324			2 324
Canal Réunion S.A.	7 805	1 166	8 972			8 972
Société Nationale de Radio et de Télévision Française d'outre-Mer	1 459 921	217 799	1 677 719			1 677 719
télédiffusion non hertzienne (chaîne généraliste ou thématique)	1 579 939	233 460	1 759 379	40 226	13 794	1 813 399
13e rue Universal Studios Channels France	3 751	560	4 311			4 311
ABSAT	18 113	2 668	20 781			20 781
Allocine TV	3 452	516	3 968			3 968
Arte G.I.E.E	627 112	90 958	718 070			718 070
Canal +	2 683	401	3 084			3 084
Canal + Belgique	12 739	2 050		14 789		14 789
Canal + Télévisie	20 358	3 037		23 395		23 395
Canal France International	50 782	7 430	58 212			58 212
Canal J	19 252	2 877	22 130			22 130
Canal Jimmy	11 020	2 012	13 032			13 032
Ciné Cinéma câble	7 301	1 070	8 371			8 371
Disney Channel (France)	3 988	568	4 557			4 557
EDI TV (M6 Music)	45	7	51			51
Festival France Télé Films	575	86	661			661
Histoire	13 512	1 923	15 435			15 435
MCM Classique Jazz-Muzzik	2 128	316	2 444			2 444
Mezzo	1 224	188	1 412			1 412
Odyssee Société d'Exploitation de Documentaires	88 096	13 110	101 206			101 206
Paris Première	52 221	7 713	59 934			59 934
Planète Câble	43 163	6 320	49 483			49 483
Régions	8 072	1 189	9 261			9 261
seasons	15 957	2 387	18 343			18 343
Société Monegasque des Ondes	12 017	1 777			13 794	13 794
TEVA	63 030	9 679	72 709			72 709
TV 5	432 962	64 859	497 821			497 821
TV Meteo	111	9	120			120
Voyage	64 500	9 484	73 984			73 984
VTM	1 776	265		2 041		2 041
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	301 578	44 761		6 875	339 464	346 339
ARTISJUS	2 443	317			2 761	2 761
Canal + Belgique	31	6		37		37
Ensemble des câblo-opérateurs luxembourgeois	12 673	1 903			14 576	14 576
rti tv- club rti	5 941	897		6 839		6 839
SSA	280 490	41 637			322 127	322 127
réception publique	45 689	6 784	52 474			52 474
Récepteurs publics	45 689	6 784	52 474			52 474
copie privée audiovisuelle analogique	96 171	14 250			110 421	110 421
SIAE	8				8	8
SSA	96 164	14 250			110 414	110 414
utilisation scolaire	30 572	4 510			35 081	35 081
SSA	30 572	4 510			35 081	35 081
échanges internationaux	55 343	6 215	61 558			61 558
SDRM	55 343	6 215	61 558			61 558
exploitation d'œuvres littéraires adaptées	12 052	1 335	13 386			13 386
SACD	12 052	1 335	13 386			13 386

Détail des répartitions de la page 20 (suite)

en euros	Droits Affectés aux ayants droits	Prélèvements sur répartitions	Répartition brutes 2002			Total répartitions brutes 2002
			en France	pour les délégations de la SCAM	pour les autres pays	
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	37 147 191	5 416 069	39 826 844	1 429 559	1 306 857	42 563 260
exploitation radiophonique	3 627 959	533 751	3 981 367	76 172	104 171	4 161 710
radiodiffusion	2 656 653	396 063	2 872 373	76 172	104 171	3 052 715
Bureau sénégalais du droit d'auteurs	150	22			173	173
DANSK FORFATTER FORENING	21 282	3 150			24 432	24 432
DILIA	556	83			639	639
Ensemble des radios locales privées	347 638	51 738	399 375			399 375
PROLITTERIS	68 179	10 092			78 271	78 271
R.T.B.F	50 462	7 534		57 996		57 996
Radio Canada	15 897	2 279		18 176		18 176
Radio France International	192 319	28 753	221 072			221 072
Radio Monte Carlo	434	65			499	499
S.N. Radio France	1 807 029	269 578	2 076 607			2 076 607
Société Nationale de Radio et de Télévision Française d'outre-Mer	148 137	22 103	170 241			170 241
Sud Radio	4 418	660	5 078			5 078
VG Wort	150	7			157	157
réception publique	705 092	105 151	810 242			810 242
Récepteurs publics	705 092	105 151	810 242			810 242
échanges internationaux	266 214	32 538	298 752			298 752
SDRM	266 214	32 538	298 752			298 752
exploitation télévisuelle et radiophonique	1 997 815	295 089	2 059 332	194 568	39 005	2 292 904
télédiffusion et radiodiffusion	122 443	18 184	81	117 519	23 027	140 627
BMDA	3 470	519			3 989	3 989
LITA	1 285	192			1 477	1 477
SIAE	14 558	2 135			16 693	16 693
Société Nationale de Radio et de Télévision Française d'outre-Mer	70	10	81			81
SSA	755	113			868	868
VRT	102 304	15 215		117 519		117 519
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	70 500	10 535		77 048	3 987	81 036
Kopisto Ry	3 484	503			3 987	3 987
SABAM	67 016	10 033		77 048		77 048
retransmission par satellite	1 794 263	264 791	2 059 054			2 059 054
ABSAT	26 337	3 836	30 172			30 172
Canal Satellite	804 611	118 506	923 117			923 117
Canal Satellite Antilles	42	5	46			46
Canal Satellite Réunion	8	1	9			9
Parabole Réunion	195	29	224			224
TPS	919 095	135 921	1 055 016			1 055 016
TPS Cinéma	23 107	3 375	26 482			26 482
TPS Jeunesse	20 869	3 118	23 987			23 987
copie privée audiovisuelle et sonore	10 437	1 554			11 990	11 990
SGAE	10 437	1 554			11 990	11 990
ensemble des exploitations télévisuelles et radiophoniques	173	24	197			197
SACEM	173	24	197			197
exploitation vidéographique et phonographique	77 007	2 356	72 571	2 456	4 336	79 363
édition de vidéogrammes commerciaux	26 327	805	24 676	2 456		27 132
R.T.B.F	2 391	65		2 456		2 456
SDRM	23 936	740	24 676			24 676
édition de vidéogrammes institutionnels	25 327	782	26 109			26 109
ensemble des producteurs et commanditaires de vidéogrammes institutio	11 615	359	11 974			11 974
SDRM	13 712	423	14 135			14 135
édition de phonogrammes	25 353	769	21 786		4 336	26 122
SDRM	21 147	639	21 786			21 786
SIAE	4 206	130			4 336	4 336

Détail des répartitions de la page 20 (suite)

en euros	Droits Affectés aux ayants droits	Prélèvements sur répartitions	Répartition brutes 2002			Total répartitions brutes 2002
			en France	pour les délégations de la SCAM	pour les autres pays	
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	37 147 191	5 416 069	39 826 844	1 429 559	1 306 857	42 563 260
exploitation sur support graphique	458 955	25 924	25 824	456 277	2 778	484 879
édition littéraire	8 880	275	9 155			9 155
Editions Astra	347	11	358			358
Editions Choudens	295	9	304			304
Editions Gallimard	1 311	41	1 352			1 352
Editions Larousse	4 716	146	4 862			4 862
L'ARCHE Editeur	109	3	112			112
Librairie L'Atalante SARL	110	3	114			114
MERCURE DE France	16		16			16
Nathan	1 976	61	2 038			2 038
reproduction d'œuvres littéraires dans la presse	16 587	2 206	16 669	823	1 301	18 793
Castres Régions	235	32	267			267
Editions Mango	52	7	59			59
IPA	794	108	903			903
Journal d'Aubel	96	13		109		109
Journal de l'Echo de Brou	121	17	138			138
L'Alsace et L'Alsace Lundi	1 869	255	2 124			2 124
L'Aude Juridique et Commercial	254	35	289			289
L'Est Vaudois	1 145	156			1 301	1 301
L'éveil de la Haute Loire	164	22	187			187
L'Hérault Judiciaire et Commercial	360	49	409			409
L'Indépendant du Louhannais	48	1	50			50
La Charente Libre	1 467	200	1 667			1 667
La Charité	147	20		167		167
La dernière heure	481	66		547		547
La Dordogne Libre	427	58	486			486
La Liberté de l'Est	888	121	1 009			1 009
La Nouvelle République des Pyrénées	228	31	259			259
La Presse Havraise	835	114	948			948
La République du Centre	1 014	138	1 152			1 152
Le Courrier Picard	2 571	351	2 922			2 922
Le Journal des ménagères	204	28	232			232
Le Messenger	338	46	384			384
Le Roussillon	507	69	576			576
Les Editions FOUCHER	53	7	60			60
Manche éditions	126	17	143			143
Nord Eclair	1 675	228	1 903			1 903
tv5 reproduction exceptionnelle dans la presse	488	15	503			503
reprographie	433 488	23 444		455 454	1 477	456 931
ALCS	1 321	156			1 477	1 477
Reprobel	432 166	23 288		455 454		455 454
exploitation multimédia	88 365	2 717	90 449		633	91 081
édition sur support numérique interactif	68 612	1 229	69 208		633	69 841
SESAM	67 997	1 211	69 208			69 208
SIAE	615	17			633	633
édition de sites web	2 278	340	2 618			2 618
SESAM	2 278	340	2 618			2 618
mise en ligne d'œuvres sur le web	17 475	1 148	18 622			18 622
SESAM	17 475	1 148	18 622			18 622
représentation publique	132 319	6 957	123 322		15 955	139 276
lecture et récitation publique	132 319	6 957	123 322		15 955	139 276
ARTISJUS	195	27			222	222
SACD	117 156	6 166	123 322			123 322
SIAE	12 357	650			13 008	13 008
SOPE	1 285	68			1 352	1 352
SSA	1 326	46			1 372	1 372
autres exploitations	40 684	6 072	43 280	3 475		46 755
Exploitation INA	-4	4				
INA	-4	4				
Protocole commercial étranger	40 674	6 066	43 265	3 475		46 740
R.T.B.F	3 031	444		3 475		3 475
SDRM	37 643	5 622	43 265			43 265
Droit d'exécution	13	2	15			15
SDRM	13	2	15			15
remboursement retenue statutaire	82 318		82 318			82 318
remboursement retenue statutaire	82 318		82 318			82 318
Scam Paris	82 318		82 318			82 318

Détail des répartitions de la page 20 (fin)

en euros	Droits Affectés aux ayants droits	Prélèvements sur répartitions	Répartition brutes 2002			Total répartitions brutes 2002
			en France	pour les délégations de la SCAM	pour les autres pays	
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi						
	3 449 305	507 741	3 957 046			3 957 046
exploitation télévisuelle	1 494 020	223 218	1 717 239			1 717 239
copie privée audiovisuelle analogique	1 494 020	223 218	1 717 239			1 717 239
adagp	30 609	4 574	35 182			35 182
Copie France	1 462 686	218 564	1 681 249			1 681 249
SACD	726	81	807			807
exploitation radiophonique	244 887	30 880	275 768			275 768
copie privée sonore analogique	244 887	30 880	275 768			275 768
SORECOP	244 887	30 880	275 768			275 768
exploitation télévisuelle et radiophonique	1 708 035	253 569	1 961 605			1 961 605
retransmission par câble simultanée, intégrale et sans changement	1 708 035	253 569	1 961 605			1 961 605
Ensemble des câblo-opérateurs français	1 708 035	253 569	1 961 605			1 961 605
exploitation vidéographique et phonographique	2 362	73	2 435			2 435
copie privée sonore analogique	2 362	73	2 435			2 435
SDRM	2 362	73	2 435			2 435
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs						
	126 421	3 910	130 331			130 331
exploitation télévisuelle	11 897	368	12 265			12 265
commandes audiovisuelles	11 897	368	12 265			12 265
Ensemble des producteurs audiovisuels	11 897	368	12 265			12 265
exploitation radiophonique	114 524	3 542	118 066			118 066
commandes radiophoniques	114 524	3 542	118 066			118 066
S.N. Radio France	114 524	3 542	118 066			118 066
TOTAL	40 722 917	5 927 720	43 914 221	1 429 559	1 306 857	46 650 636

Rapport présenté par Laurent Duvillier, Délégué général-gérant de la Scam,
approuvé par le Conseil d'Administration du 28 mars 2003.

Etaients présents :

Guy Seligmann Président, Robert Bober, François Caillat, Bernard Chenez, Jacques Fayet, Michel Follin, Michel Jaffrennou, Patrick Jeudy, Martine Kaufmann, Thierry Ledoux, Emmanuel Moreau, Georges Pessis, Sylvain Roumette, Alain de Sédouy, Françoise Wolff.

Scam*

5, Avenue Velasquez
75 008 Paris
Tél. 01 56 69 58 58
Fax 01 56 69 58 59
www.scam.fr

Belgique

Rue du Prince Royal, 87
1050 Bruxelles
Tél. (2) 551 03 20
Fax (2) 551 03 25
infos@scam.be

Canada

Bureau 202
4446 Boulevard Saint Laurent
Montréal PQ H2W 1Z5
Tél. (514) 738 88 77
Fax (514) 342 46 15
[http :www.scam.ca](http://www.scam.ca)
e.schlittler@sympatico.ca